



HAL
open science

Grenoble. Enceinte antique. Rapport de prospection thématique

Yann Bonfand

► **To cite this version:**

Yann Bonfand. Grenoble. Enceinte antique. Rapport de prospection thématique. [Rapport de recherche] Université Grenoble-Alpes. 2017. hal-01988671

HAL Id: hal-01988671

<https://hal.science/hal-01988671>

Submitted on 21 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Grenoble-Alpes

Grenoble (Isère)

Enceinte antique

Yann Bonfand

décembre 2017

rapport de prospection thématique
opération n°2212490
arrêté n°2017/146 du 27 janvier 2017

Université Grenoble-Alpes

Grenoble

(Isère)

Enceinte antique

Yann Bonfand

décembre 2017

rapport de prospection thématique
opération n°2212490
arrêté n°2017/146 du 27 janvier 2017

SOMMAIRE

RAPPORT ADMINISTRATIF	4
Fiche signalétique de l'opération	5
Générique de l'opération	6
Notice scientifique	7
Localisation de l'opération	8
Prescription et désignation	11
RAPPORT SCIENTIFIQUE	13
A. Données scientifiques et techniques	15
A.1. État des connaissances	15
A.2. Stratégie et méthodes	24
B. Parcelles prospectées : résultats archéologiques	26
B.1 – Notre-Dame	27
B.2 – Rue Chenoise	31
B.3 – Rue Madeleine	38
B.4 – Palais de Justice	39
B.5 – Théâtre	40
B.6 – Jardin de ville – Partie nord	41
B.7 – Jardin de ville – Partie sud	43
B.8– Îlot entre les rues Jean-Jacques Rousseau, Lafayette, de la République et Grande Rue	52
B.9– Sainte-Claire	55
B.10 – Rue Auguste Gaché	56
B.11 – Les Tilleuls	58
C. Synthèse des observations et mise en perspective	59
D. Bibliographie	64
INVENTAIRES TECHNIQUES ET ANNEXES DOCUMENTAIRES	65
Travaux et opérations archéologiques relatifs à l'enceinte antique	66
Inventaire des plans	73
Inventaire des photographies anciennes	75
Inventaire des Archives manuscrites	76
Annexes	77
Table des figures	81

Remerciements

Ce travail s'appuie sur un ensemble de contributions qui ont permis sa mise en œuvre, sa réalisation et son achèvement. Aussi je tiens à remercier tous les acteurs dont l'aide apportée, de la plus subtile à la plus efficace ont contribué à mener à bien cette campagne de prospection :

- *Mes directeurs de thèse : Caroline Michel d'Annville (Paris-IV) et Michel Tarpin (UGA) ;*
- *Mes proches, collègues et professionnels qui se sont prêtés à l'exercice : Joss Bonfand-Caldeira, Wissal Boutenbat, Manuella Caldeira, Jean-Pascal Jospin, Pierre Martin, Jean-Marc Mignon, Alain de Montjoye ;*
- *Mon stagiaire et étudiantes : Pierre Santon et les étudiantes de mon TD sur le relevé archéologique qui ont pu se former sur de vieux murs oubliés ;*
- *De façon générale tous les propriétaires et locataires qui m'ont ouvert leur porte ;*
- *Et enfin, à travers Sylvie Anselem, Annick Clavier, Isabelle Lazier et Elisabeth Zitoun se sont plus généralement la Commune de Grenoble, le Conseil Général de L'Isère, le Musée de l'Ancien Évêché et le Diocèse de Grenoble que je tiens à remercier.*

RAPPORT ADMINISTRATIF

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'OPÉRATION

Identité du site

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Isère
Commune – code INSEE	Grenoble
Site	Enceinte antique dans le centre ancien
Coordonnées géographiques (centre ancien)	RGF93 (ETRS89) – Projection Lambert 93 : X = 914362.40 m Y = 6458468.82 m
Coordonnées altimétriques	Altitude moyenne : 212.5 m
Références cadastrales	Grenoble, Section BE ; BD ; BT ; BV ; BZ

Identité de l'opération

Dossier Patriarchie	2212490
Nature de l'opération	Prospection thématique
Nom de l'opération	« Centre ancien »
Prescription archéologique	Arrêté n°2017/146 du 27 janvier 2017
Titulaire responsable scientifique	Yann Bonfand (Université Grenoble-Alpes)
Validité de l'autorisation	Année 2017
Dates de l'intervention	Mars à décembre 2017

Résultats de l'opération

Chronologie	Antiquité : Bas Empire
Sujets et thèmes	Enceinte urbaine
Conservation des vestiges	<i>In situ</i>
Conservation du mobilier archéologique	Aucun
Rapport final d'opération	1 volume

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Suivi administratif

| Robert Royet (SRA Auvergne-Rhône-Alpes)

Opération archéologique et rapport final
d'opération

Équipe de prospection	Yann Bonfand (Université Grenoble-Alpes) <i>avec la collaboration de :</i>
<i>bénévoles</i>	Joss Bonfand-Caldeira (Université Grenoble-Alpes) Wissal Boutenbat (Université Paris-IV) Pierre Martin (Université Grenoble-Alpes)
<i>stagiaire</i>	Pierre Santon (Université Paris-Sorbonne)
Photographies	Yann Bonfand

Rapport final d'opération

Rédaction du rapport	Yann Bonfand
DAO	
Mise en forme du rapport	

NOTICE SCIENTIFIQUE

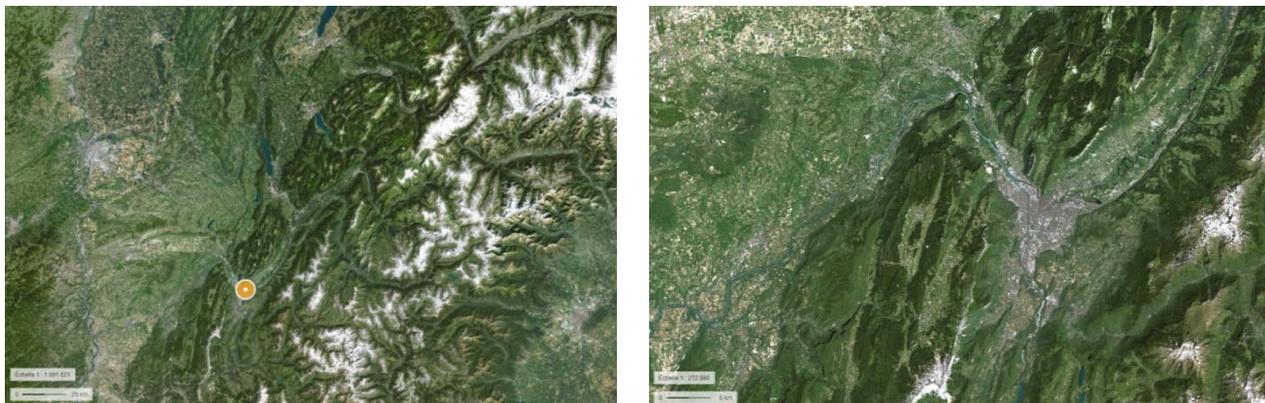
Chronologie	Antiquité : Bas Empire
Sujets et thèmes	Enceinte urbaine
Notice	<p>Initiée dans le cadre d'une thèse relative à l'occupation des Alpes occidentales du Bas Empire au haut Moyen Âge, la prospection menée dans le centre ancien de Grenoble à la recherche de l'enceinte antique a permis d'effectuer des observations, relevés, photographies qui viennent compléter notre connaissance de l'édifice.</p> <p>Suite aux recherches de Dominique Chancel¹ le tracé de l'enceinte paraît aujourd'hui d'une très grande fiabilité. Notre ambition n'est pas d'en proposer une version alternative mais d'apporter un ensemble de précisions relatives à la maçonnerie en elle-même (mise en œuvre, aspect, homogénéité, reprises, matériaux, etc.) ainsi que la lisibilité qu'il est possible d'en avoir à ce jour (état de conservation, qualité des restaurations) et, en définitive, d'apporter quelques corrections au tracé.</p> <p>Bien souvent, la porte est restée close à nos sollicitations. Parfois insalubres ou exigües, les caves et espaces prospectés ont surtout montré l'ampleur des destructions qui eurent lieu au cours des siècles passés.</p> <p>Cette prospection ouvre maintenant sur un travail de cartographie géoréférencée afin de proposer une documentation qui fasse état des vestiges visibles, de ceux avérés et du tracé restitué.</p>



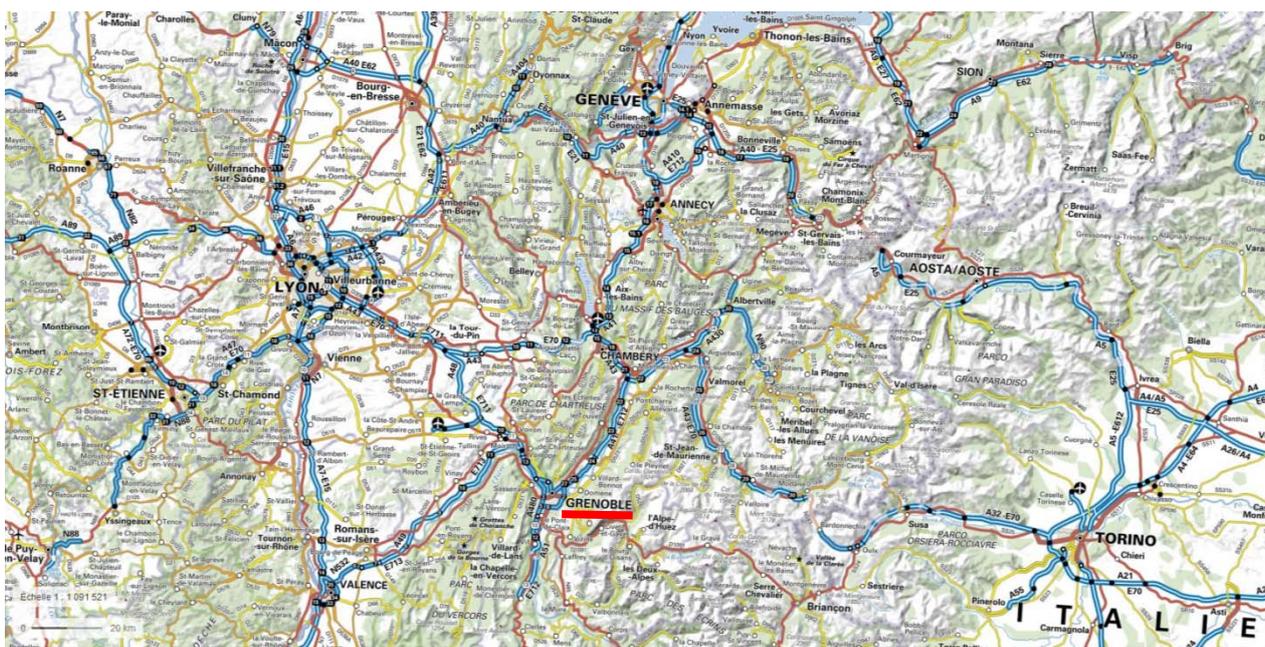
Grenoble, tracé de l'enceinte d'après la prospection et les sources – Source Géoportail ; D.A.O. Y. Bonfand

¹ Ancien architecte du patrimoine au Conseil général de l'Isère

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

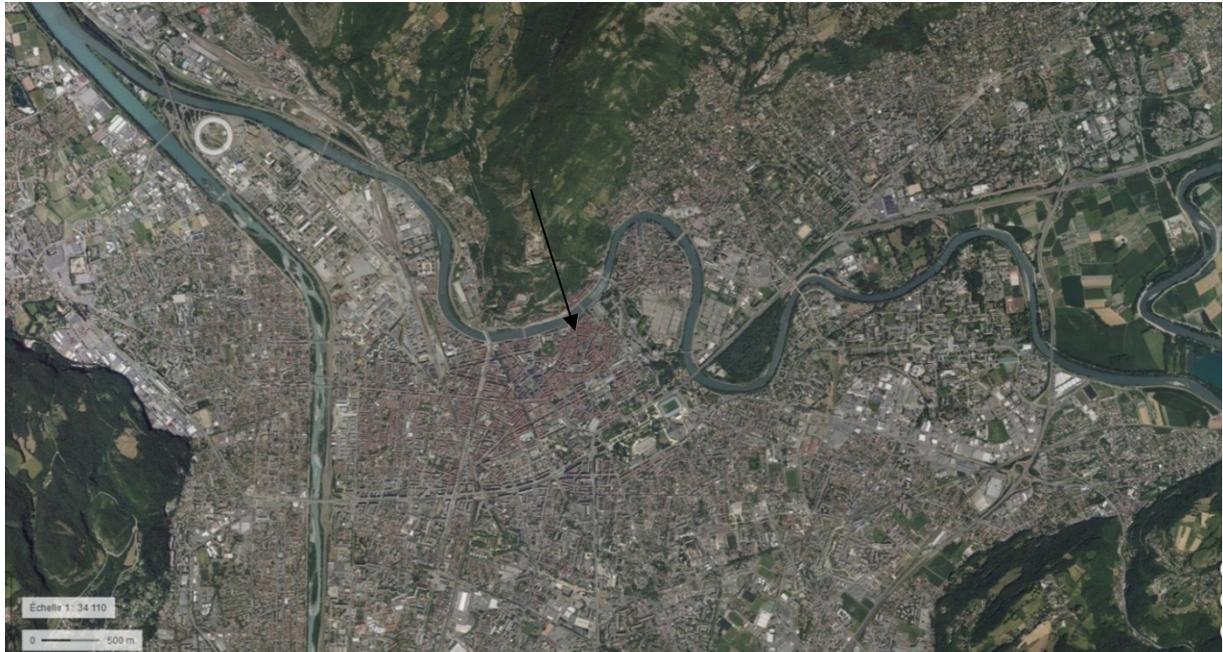


Localisation sur des vues satellites (source Géoportail)

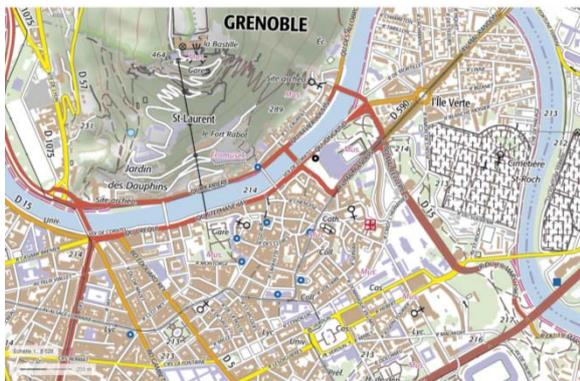


Localisation sur la carte IGN (source Géoportail)

FIGURE 1 – LOCALISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE GRENOBLE



AGGLOMÉRATION DE GRENOBLE - PHOTO SATELLITE - SOURCE GÉOPORTAIL



LOCALISATION DU CENTRE ANCIEN (SOURCE GÉOPORTAIL)

FIGURE 2 – LOCALISATION DU CENTRE DE GRENOBLE

PRESCRIPTION ET DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2017/146 du 27 janvier 2017 relatif à une autorisation de prospection-inventaire

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-430 du 3 octobre 2016, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine ;

VU l'arrêté n° 2016-11 du 15 novembre 2016 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Cailat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Yann BONFAND** est autorisé à procéder à une **prospection**

inventaire

à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31/12/2017

concernant en région **RHONE-ALPES**,

le(s) site(s) de:

Département: ISERE

Communes: GRENOBLE

Lieu-dit: Centre ancien

Code opération PATRIARCHE : **2212490**

Organisme de rattachement : BENEVOLE

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier

- pour les opérations terrestre par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et en **trois exemplaires**, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdIFI), consultable sur le site Revue.org.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

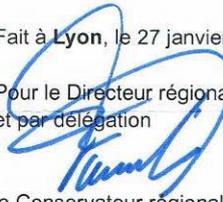
Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Lyon**, le 27 janvier 2017

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation

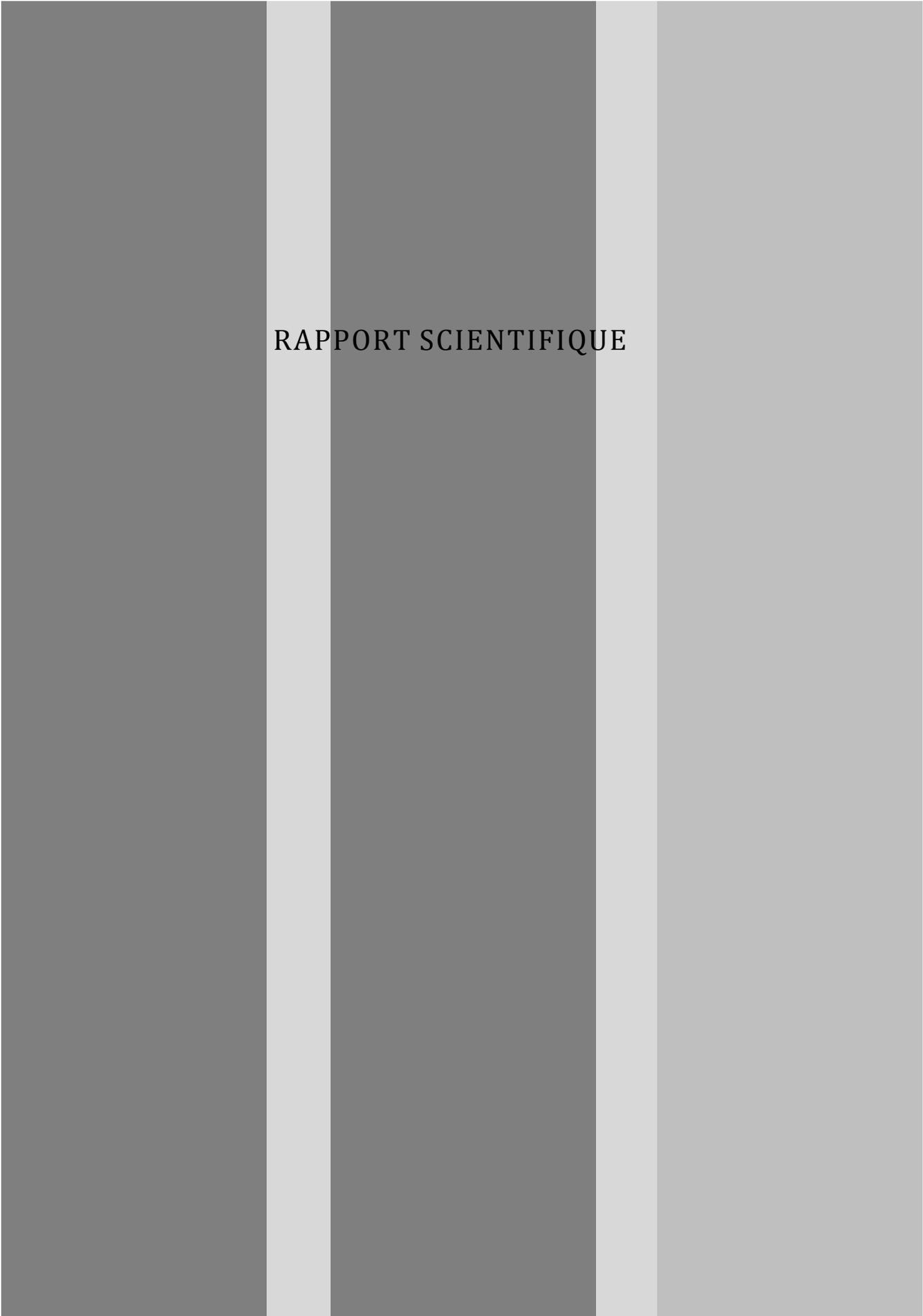

le Conservateur régional de l'archéologie
Frédéric LETTERLÉ

COPIES A :

Intéressé(e)
 Organisme de rattachement
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s) Direction régionale des affaires culturelles
 Gendarmerie Sous-direction de l'archéologie



RAPPORT SCIENTIFIQUE

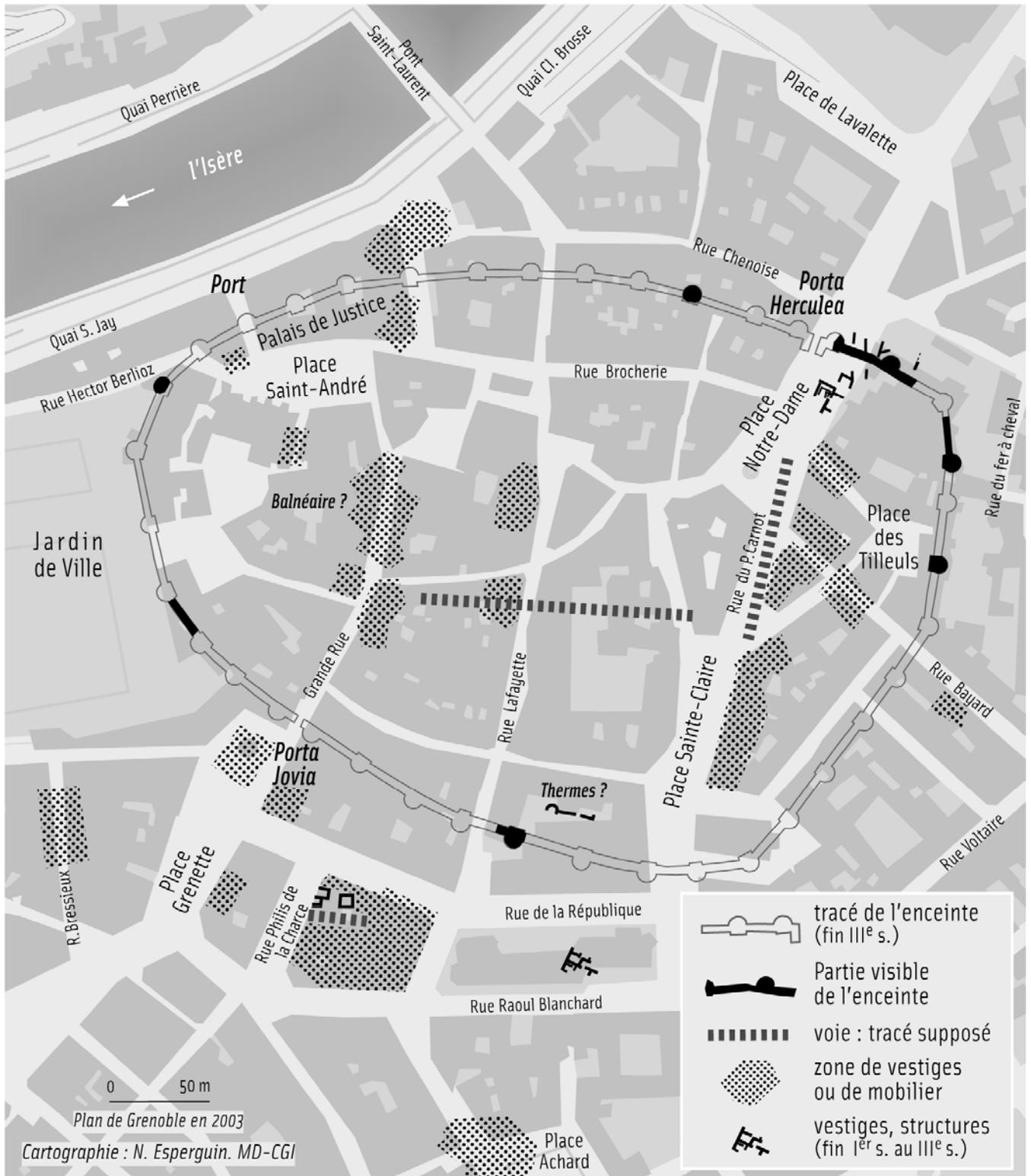


FIGURE 4 – TRACÉ DE L'ENCEINTE DU III^e SIÈCLE D'APRÈS D. CHANCEL & J.-L. PARIS - RÉMY ET JOSPIN 2006, P. 37

A. DONNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

A.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES

A.1.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE

La métropole alpine a suscité bien des études déjà². Le présent rapport n'a pas vocation à en livrer la somme mais vise avant tout, en matière de géographie, à rappeler quelques réalités bien connues.

La « capitale des Alpes » est située dans le sillon alpin, à la confluence du Drac et de l'Isère et au pied des trois principaux massifs qui l'enserrent (Figure 1) : le Vercors (Ouest, Sud-ouest), Chartreuse (Nord) et Belledonne (Est). Bien qu'alpine et entourée de montagnes, l'agglomération, relativement plane, conserve une côte altimétrique qui avoisinent les 212/213 m NGF dans son centre ancien. Par ailleurs, l'importante proximité de l'agglomération des cours d'eau – le point de confluence était, anciennement, moins éloigné qu'il n'est aujourd'hui – constitue à n'en pas douter une des raisons d'être de son existence malgré les contraintes qu'imposaient une telle localisation³ : le franchissement de l'Isère.

Cette position stratégique évoquée sur les itinéraires antiques⁴ est enrichie par la mise en correspondance possible des voies terrestres trans et extra-alpines qui permettent l'accès tout à la fois à Vienne et Genève ainsi qu'aux cols pour l'Italie (le Petit-Saint-Bernard par la Tarentaise, le Mont-Cenis par la Maurienne, le Montgenèvre par l'Oisans) voire à la Gaule du sud (col de La Croix-Haute).

A.1.2. CADRE HISTORIQUE

De l'histoire riche et complexe de l'agglomération, nous limiterons ce développement aux seules périodes antiques.

- De la période protohistorique on ne connaît guère que quelques céramiques mises au jour au gré des sondages. L'implantation originelle du bourg de Cularo a longtemps fait débat⁵ mais le consensus paraît définitif depuis Müller (1930) pour localiser l'embryon urbain au point de franchissement de l'Isère – localisation du centre ancien actuel – plutôt que sur les versants du Mont Rachais. Le différend a porté sur l'interprétation des quelques lignes de Lucius Munatius Plancus lorsqu'il écrivit à Cicéron pour l'informer

² Nous renvoyons avant tout aux travaux de Raoul Blanchard ainsi qu'à la *Revue de géographie alpine*.

³ Le torrent du Drac et la rivière de l'Isère ont littéralement développé une plaine d'inondation dans laquelle fut implantée l'occupation humaine dès la protohistoire.

⁴ Cularo est mentionnée sur la *Table de Peutinger*, dans la *Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne* ainsi que sur l'*Itinéraire d'Antonin*.

⁵ Voir Auguste Prudhomme 1889

de son passage par Cularo puis de son retour lorsqu'il apprit la trahison de Lépide⁶. Au cours de cet aller-retour il construisit et détruisit un pont.

- Du Haut-Empire, les témoins archéologiques ne sont guères significatifs. Quelques fouilles ont permis de mettre en évidence des espaces domestiques mais c'est notamment par les remplois extraits de l'enceinte du Bas Empire – des inscriptions – que l'on a pu appréhender le fonctionnement de l'agglomération (Rémy 2002). D'abord, il n'est aucune mention qui puisse permettre de faire de Cularo un *vicus* bien que le terme soit souvent employé⁷. Au demeurant, les inscriptions sont essentiellement des épitaphes, mais il en est quelques unes qui donnent des indications sur le rôle que pouvait jouer la bourgade au cours du Haut Empire. En effet, on y apprend par exemple (C.I.L. XII 2252) que Cularo constituait l'un des bureaux de la *Quadragesima Galliarum*, le Quarantième des Gaules, qui confirme le rôle de l'agglomération sur la route de l'Italie.
- Du Bas Empire, l'enceinte urbaine constitue le vestige majeur et peut-être unique. L'inscription qui surmonte la voûte des portes constitue une source majeure d'intérêt. En effet, les empereurs Dioclétien et Maximien sont nommés, sans leur César, ce qui permet de proposer une datation comprise entre 286 et 293 pour l'achèvement de l'enceinte⁸. Par ailleurs, l'agglomération est toujours nommée Cularo⁹ mais il n'est fait aucune mention de son statut : *civitas*, *vicus* ? De fait, le débat est toujours vif entre ceux qui veulent croire qu'on ne saurait bâtir un mur d'enceinte pour une simple bourgade (Rémy et Jospin 2006) – que la ville devint donc chef-lieu en prenant son indépendance de Vienne – et ceux qui postulent que ce nouveau statut reviendrait à Gratien¹⁰.
La fouille manquée de la rue de la République aurait pu permettre d'appréhender un espace intra muros sur une grande surface et, peut-être, de préciser la nature et chronologie des vestiges observés dans les coupes¹¹. L'opération place Notre-Dame, une réussite en revanche, permis d'approcher au mieux les niveaux antérieurs à l'enceinte, l'évolution de son contexte ainsi que le développement du bâti chrétien.
- La première trace d'émergence du christianisme n'est cependant pas archéologique. Domnin, l'évêque de *Gratianopolis*, assista au concile d'Aquilée en 381. Par cette signature, Domnin nous livre deux informations d'importance : tout d'abord il acte du changement de nom de l'agglomération mais il signifie par la même occasion qu'une communauté chrétienne organisée est présente à Gratianopolis.
- À partir du V^e se développent des structures archéologiquement bien appréhendées à l'instar du baptistère et de l'église funéraire Saint-Laurent.

⁶ Cicéron, *Lettres familiales/Ad Familiares*, 10, 18, 4 et 10, 23, 3

⁷ Notamment par Vital Chomel.

⁸ Il est malgré tout difficile d'appréhender le temps que pouvait nécessiter une telle construction. Il se pourrait que la fortification ait été commencée sous un empereur et achevée sous d'autres.

⁹ Ce n'est qu'avec Gratien qu'elle prendra le nom de Gratianopolis, soit dans le dernier quart du IV^e siècle.

¹⁰ Voir par exemple l'ouvrage de Renée Colardelle *La ville et la mort : 2000 ans de tradition funéraire à Grenoble : Saint-Laurent* ainsi que les contributions de Brigitte Beaujard à la *Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule*.

¹¹ Voir le rapport d'opération de Bocquet en 1963. L'intervention a consisté en la réalisation des relevés des quatre coupes et d'un ramassage de mobilier.

La présence d'une enceinte antique à Grenoble ne constitue pas un secret. Elle a ceinturé l'agglomération jusqu'à la fin du XVI^e siècle, lorsque François de Bonne, futur Duc de Lesdiguières qui venait de prendre la ville aux Catholiques, décida de faire ériger une enceinte bastionnée plus en phase avec l'évolution de la poliorcétique.

A.1.3.1 LES PREMIÈRES MENTIONS

Si le monument a toujours été là, sa romanité est connue de façon certaine au cours de la période moderne, surtout en raison de son inscription qui attirait les érudits aventureux. Quelques mots sur un cahier (Figure 5) donnent à lire pour la première fois les inscriptions des portes de Grenoble. Giulio Pomponio Leto [1428-1497] – appelé aussi Julius Pomponius Laetus – consacra sa carrière d'humaniste à l'étude du monde antique. Les inscriptions qu'il retranscrit relèvent, selon lui, d'un acte de "reconnaissance des Viennois-Allobroges envers Dioclétien et Maximian" (Champollion 1807, p. 30). Malgré quelques erreurs de copie – il va sans dire que les inscriptions avaient déjà subi les affres des temps – il n'en mentionne pas moins la subtile différence qui la distingue l'une de l'autre : le nom accordée à chaque porte sans apporter cependant de précision géographique.

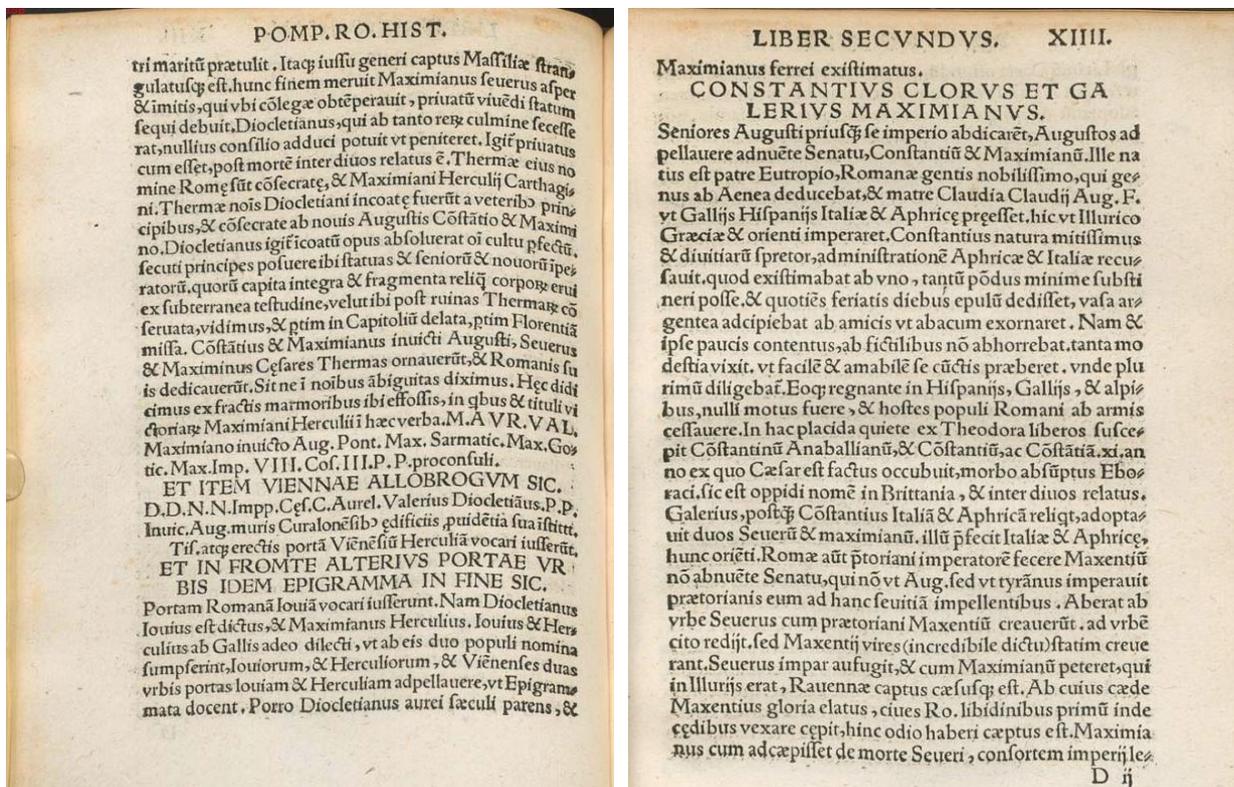


FIGURE 5 – EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE POMPEIUS LAETUS (LIVRE 2) – SOURCE GOOGLE BOOKS

Les mentions de l'enceinte, par la suite, continuèrent à ne concerner que les portes étant donné l'intérêt de ces érudits pour la latinité. Pomponius Laetus fut régulièrement paraphrasé par d'autres auteurs qui ne virent certainement jamais les vestiges par eux-mêmes¹². Il est en revanche des Etienne Barlet ou Aymar du Rivail [1491-1558] qui apportèrent des informations de première importance concernant ces vestiges et leur localisation. De ce dernier, Champollion-Figeac rapporte une description des portes ainsi que des inscriptions qui les surmontaient : « He inscriptiones adhuc exstant, alter in porta carceris pontificalis, Viennensis Herculea, alter in porta Trajana sub carceri delphinali Romana Jovia » (Champollion 1807, p. 54).

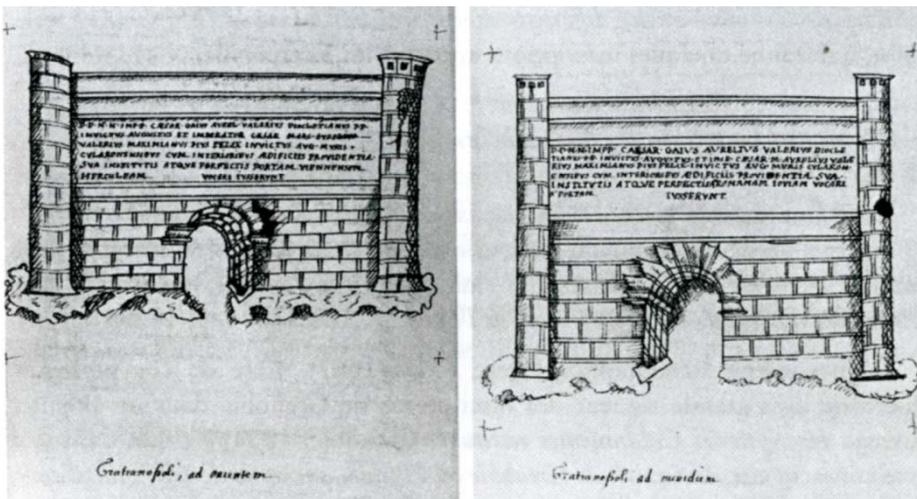


FIGURE 6 – DESSINS DES PORTES VIENNOISE ET TRAIINE - XVI^E SIÈCLE - MANUSCRIT D'ETIENNE BARLET ; COLL. BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE, PARIS

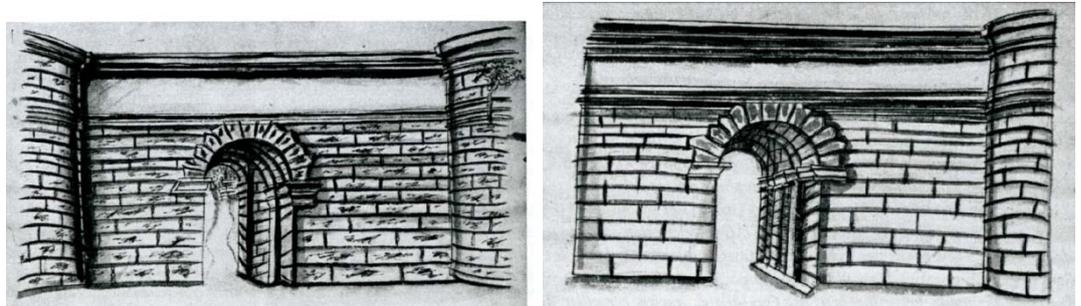


FIGURE 7 – DESSINS DES PORTES VIENNOISE ET TRAIINE - XVI^E SIÈCLE – ANTIQUITÉS DE VIENNE EN DAUPHINÉ ET DE QUELQUES AUTRES VILLE DE LA PROVINCE, MANUSCRIT DE PIERRE ROSTAING, COLL. BNF PARIS, N°9910

¹² Voir par exemple Jean Lelièvre dans son *Histoire de l'Antiquité de la Sancteté de la cité de Vienne en la Gaule celtique* publié en 1629

A lire l'article qui paracheva le travail grenoblois d'Hippolyte Müller, *Les origines de Grenoble* publié en 1930, on comprend que l'essentiel de ses informations sur l'enceinte proviennent de destructions ou mises au jour liées aux travaux de voirie. Ce court article constitue une source essentielle mais très lacunaires pour appréhender l'enceinte. Hippolyte Müller évoque beaucoup mais ne situe que rarement sur un plan les découvertes qu'il mentionne. De la même façon, ses croquis sont rares.

L'intérêt archéologique de Grenoble ne se fait véritablement manifester qu'à l'initiative de Jacques-Joseph Champollion-Figeac [1778-1867] qui y résida une partie de sa vie (1798-1815). Conservateur de la bibliothèque de Grenoble et en contact étroit avec le Baron Joseph Fourier [1768-1830], préfet de l'Isère, il surveille, signale et publie de nombreuses découvertes effectuées en ce début de XIX^e siècle lors des travaux de l'Évêché. Né à Grenoble dont il en rédigea, le premier, l'histoire, Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey [1805-1883] démultiplia les études érudites sur Grenoble et le Dauphiné et deviendra l'archiviste en chef du département. Évoquons aussi Claude Joseph Albin Gras [1808-1856] fils d'un négociant en gants de Grenoble. Si l'essentiel de sa carrière le conduisit loin de sa ville natale, il n'en a pas moins contribué à en faire connaître l'histoire, notamment la période antique pour laquelle il a proposé une restitution du tracé de la fortification, reprise par la suite par Eugène Auguste Albert de Rochas d'Aiglun, dit le commandant de Rochas [1837-1914]. Cette connaissance historique s'est vue à nouveau compilée sous la plume d'Auguste Prudhomme [1850-1916], auteur lui aussi d'une *Histoire de Grenoble* en 1890 dans laquelle la connaissance antique se borne essentiellement aux sources littéraires ainsi qu'à l'épigraphie. Il faut attendre Hippolyte Müller [1865-1933] pour voir naître une réelle dynamique archéologique dans la commune. Il fonde le Musée dauphinois en 1906 dont il devient le premier conservateur. Il a notamment porté son attention sur les grands travaux qui eurent lieu dans le centre ville de Grenoble et les territoires environnants.

Depuis les écrits de Champollion, en définitive, jusqu'aux destructions de 1962 (Figure 8 à Figure 11), le constat demeure le même. Celui d'un désintérêt des pouvoirs publics pour une construction qui n'est pas considérée comme un ouvrage d'art mais plutôt comme un bien utilitaire qui doit évoluer avec l'agglomération elle-même.

Outre ces quelques figures érudites que sont Champollion-Figeac, Hippolyte Müller, le Dr Flandrin voire Pierre Thévenon Grenoble a manqué d'archéologue qui auraient rigoureusement enregistré chacune des découvertes effectuées.



Poterne ?



FIGURE 8 – VUES DE L'ENCEINTE DÉGAGÉE AVANT SA DESTRUCTION - CLICHÉS DEBELMAS

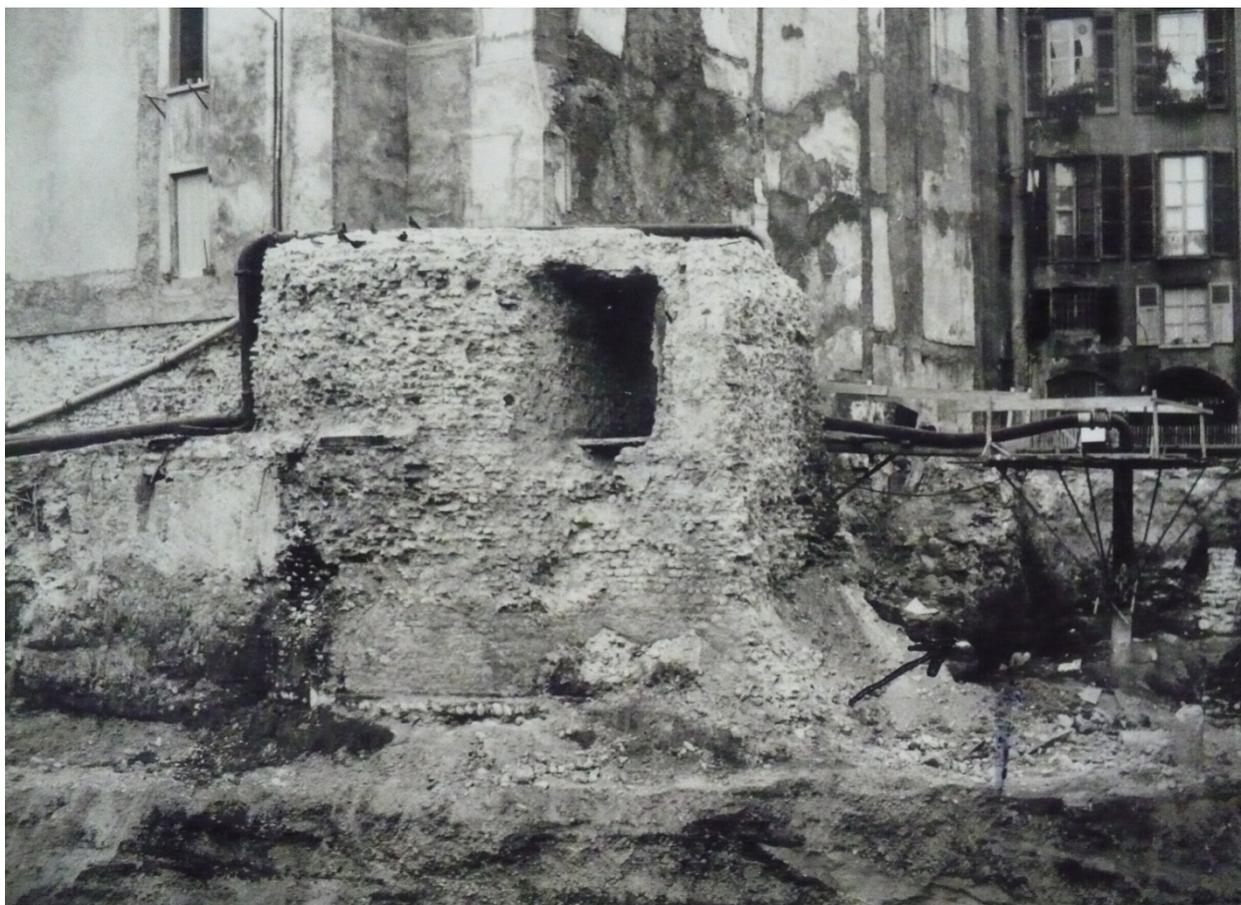


FIGURE 9 – VUES DE LA PORTION PRÉSERVÉE APRÈS DESTRUCTIONS - CLICHÉS BOCQUET (1963)



FIGURE 10 – ELÉMENT DE COURTINE CONSERVÉ AU NIVEAU DE LA PLACE SAINTE-CLAIRE - ?

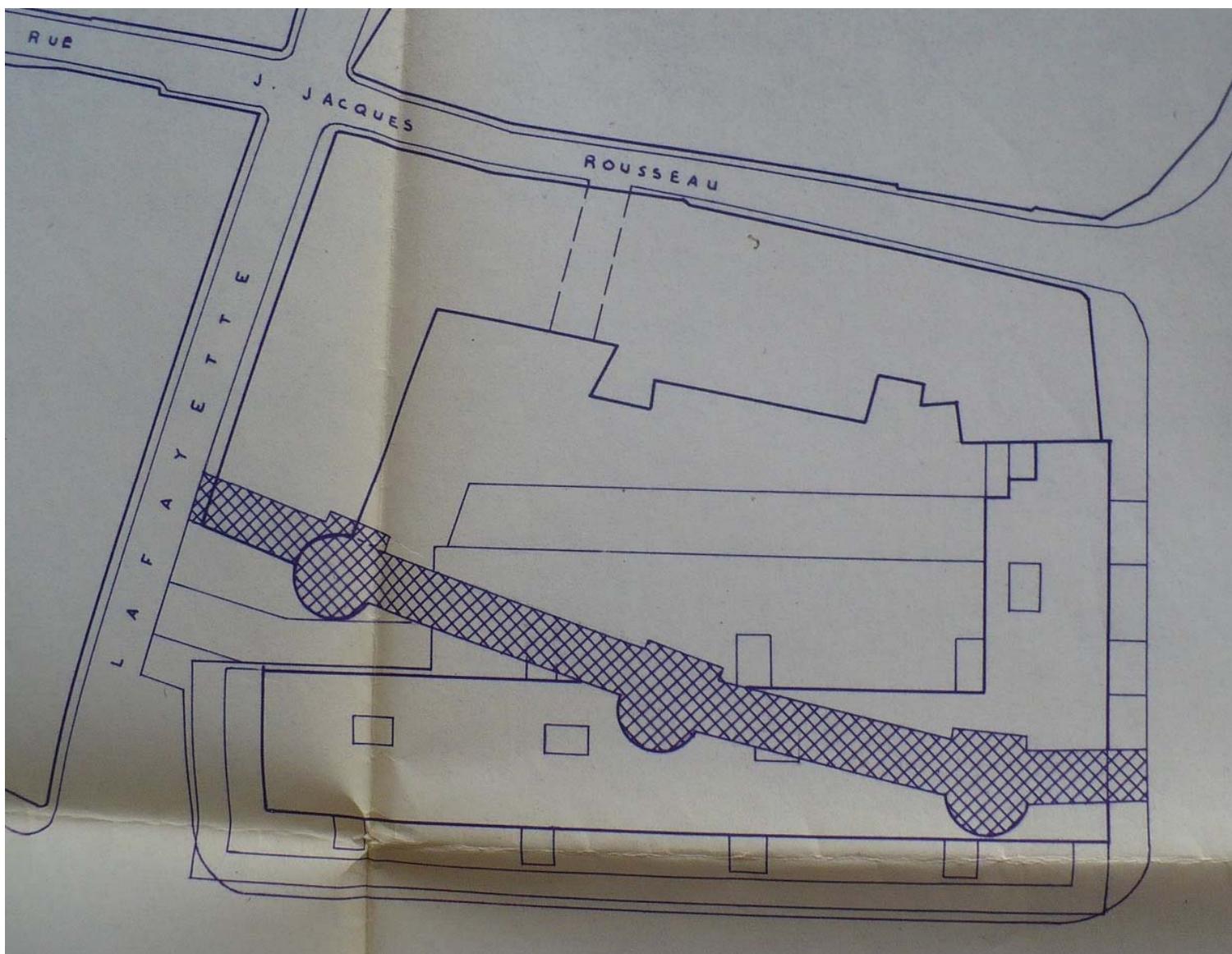


FIGURE 11 - TRACÉ RESTITUÉ DE L'ENCEINTE LE LONG DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE - SOURCE ?, ARCHIVES PERSONNELLES DE J.-P. JOSPIN

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle se développe une archéologie intégrée dans le développement urbain de l'agglomération. Cette prise en compte est d'abord précaire, en atteste la destruction de la fortification rue de la République. Elle sera bien plus opérante lors du dernier quart du siècle, où les opérations se sont multipliées notamment grâce au soutien du « comité de sauvegarde du vieux Grenoble » créé en 1965 après les destructions de la rue de la République. Succéderont tour à tour le Centre d'Archéologie des Musées de Grenoble et de l'Isère (CAHMG), le celui de la Conservation du Patrimoine de l'Isère (CPI) et le service du patrimoine culturel aux missions étendues : de la recherche à la valorisation du patrimoine tout en prenant en compte sa protection. Lors de la restauration du centre ancien au cours des années 1980, diverses études furent l'occasion d'alerter sur les richesses historiques menacées ouvrant, de fait, sur un véritable programme de restauration et valorisation. L'enceinte fut à plusieurs reprises aperçue dans le cadre de ces travaux.

Elle redevient à l'ordre du jour lorsque, à la demande du Conseil Général de l'Isère, Dominique Chancel réalisa en 1991 un travail de prospection afin d'établir au plus juste le tracé de l'enceinte antique (Figure 4). Ce travail a fait l'objet d'un rapport et servit d'appui lors des volontés de valorisation urbaine qui eurent lieu : l'implantation de clous en bronze pour rappeler l'enceinte au gré des rues.

La réalisation de cette étude s'est, cependant, surtout appuyée sur une analyse minutieuse des archives – plans et documentation à disposition – ainsi que d'une étude des cadastres, celui de 1810, de 1864 et de l'actuel. Si quelques espaces sont mentionnés comme prospectés, l'approche ne visait véritablement qu'à définir le parcours de l'enceinte dans la trame urbaine.

A.2. STRATÉGIE ET MÉTHODES

La prospection thématique, dont ce rapport constitue le compte rendu, s'inscrit dans le cadre d'un travail de doctorat sur l'occupation des Alpes du Bas Empire au haut Moyen Âge¹³. Un aspect de la thèse porte notamment sur la problématique des enceintes urbaines du Bas Empire et de l'Antiquité tardive.

Les intérêts historiques et archéologiques que présente Cularo/Gratianopolis ne sont plus à démontrer. Parmi ses monuments, l'enceinte urbaine pourrait apparaître comme l'édifice le mieux connu de tous¹⁴. Tout son tracé est rappelé au sol par l'apposition de repères en bronze voire la disposition de dalles sur la place Notre-Dame pour évoquer la porte Viennoise et ses abords. Et pourtant, nous avons pu constater au gré de nos recherches qu'il n'existait pas de recension exhaustive des vestiges du monument¹⁵.

Et c'est peut-être parce qu'il est aussi emblématique de l'agglomération, de son émergence, qu'un réel besoin d'effectuer un travail de fond s'est fait sentir. Et si, *a priori*, cette prospection ne devrait pas altérer l'image que l'on se fait de l'enceinte, elle constitue une source non négligeable pour alimenter des réflexions sur la mise en œuvre de la structure, son homogénéité, ses volumes.

Apporter un nouveau regard, recourir à de nouvelles technologies, et valoriser un ouvrage antique largement oublié des Grenoblois sont autant de bonnes raisons supplémentaires d'entreprendre ce travail.

¹³ Thèse en cours à l'université Grenoble-Alpes et initiée en octobre 2014 : « L'enjeu des Alpes occidentales au cours de l'Antiquité tardive : enceintes tardives, communautés politiques et restructurations territoriales en rive gauche du Rhône (III^e – VI^e s. ap. J.-C.) » sous la codirection de Michel Tarpin (Université Grenoble-Alpes) et Caroline Michel d'Annoville (Paris-IV).

¹⁴ C'est, en tout cas, celui qui est le plus souvent abordé dans les publications, le plus emblématique de l'agglomération notamment en raison de sa longévité – jusqu'à la fin du XVI^e siècle – ainsi qu'au regard du mystère qui entoure les raisons de son édification.

¹⁵ Le travail de Dominique Chancel constitue un apport majeur pour appréhender le tracé de l'enceinte. Toutefois, on comprend vite que ce travail parait avant tout effectué à l'aune de la documentation des archives (ADI ; AMG ; BMG) plus que par une observation de l'architecture *in situ*. Si quelques caves sont mentionnées, les indications demeurent plutôt lacunaires et la documentation visuelle inexistante. Par ailleurs, ce document qui connu une heureuse postérité par son exploitation par la Conseil Général est demeuré largement méconnu. Les indications mentionnées par Bernard Rémy et Jean-Pascal Jospin (2006) trouvent un intérêt certain dans le format de la publication mais demeurent insuffisantes pour l'archéologue. Outre ces deux références qui proposent une vision globale de l'enceinte, les informations sont à glaner dans les rapports d'opérations quand ils existent.

A.2.1. PROJET D'INTERVENTION

La prospection thématique dans le centre ancien vise à reprendre une analyse de terrain par la consultation la plus large possible de locaux afin de déceler la présence ou signaler l'absence de vestiges. L'intérêt majeur de cette prospection réside dans la mise en évidence de tronçons de l'enceinte et, à cet égard, il ne sera pas question dans le présent rapport de proposer une étude des bâtis ultérieurs qui sont venus interagir.

A.2.2. MÉTHODOLOGIE ET GENÈSE DE L'INTERVENTION

L'opération s'est déroulée dans le courant de l'année 2017 au gré du temps libre et des possibilités d'accès qui se sont offertes lors des déambulations urbaines¹⁶. Si l'essentiel des observations fut mené seul, il convient de saluer l'aide apportée par divers proches lors des repérages ou pour effectuer des relevés.

- La prospection suit une stratégie d'enquête assez classique qui associe à la bonne connaissance bibliographique du sujet (l'enceinte, sa forme, son tracé, sa maçonnerie, ses tours et courtines) un recensement exhaustif des mises au jour fortuites et opérations archéologiques qui l'ont concernée.
- Un dépouillement des archives est nécessaire afin de comprendre l'évolution de la trame urbaine – surtout les cadastres anciens –, mettre en perspective les données recensées et définir une stratégie d'approche des parcelles.
- De façon concomitante, la prospection en elle-même permet un recul critique sur la documentation.
- Un cheminement pour obtenir des repères altimétriques à partir des bornes connues (sur les ponts et passerelle) alimente de même la réflexion sur les hauteurs et qui permettra, à terme, de proposer des coupes longitudinales de l'agglomération.

La prospection sur le terrain ne peut pas se faire de façon méthodique et relève avant d'opportunités à saisir.

¹⁶ Des possibilités à géométries variables en raison de la nature de l'occupation – les bars et restaurants étant souvent moins enclins à permettre des visites des locaux privés voire des sous-sols – ainsi qu'au regard du caractère évolutif d'une agglomération dynamique où les vies viennent et s'en vont et rendent parfois plus compliqué de développer des relations pérennes avec propriétaires et locataires.

B. PARCELLES PROSPECTÉES : RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

Note liminaire : les flèches pleines indiquent la présence d'une portion avérée de l'enceinte antique quand les flèches en pointillés signalent une partie hautement probable. La présentation se fait dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



FIGURE 12 – PLAN CADASTRAL DU CENTRE ANCIEN – PARCELLES PROSPECTÉES EN SOUS-SOL OU EN HAUTEUR – SOURCE GÉOPORTAIL ; D.A.O. Y. BONFAND

B.1 – NOTRE-DAME

Références cadastrales :

- Section : BV
- Feuille : 000 BV 01
- Parcelles : 4-109

Depuis l'opération archéologique qui permet de mettre au jour les vestiges de la Place Notre Dame (1989 et 1991-1996), le secteur de la porte Viennoise est dorénavant bien mieux connu.

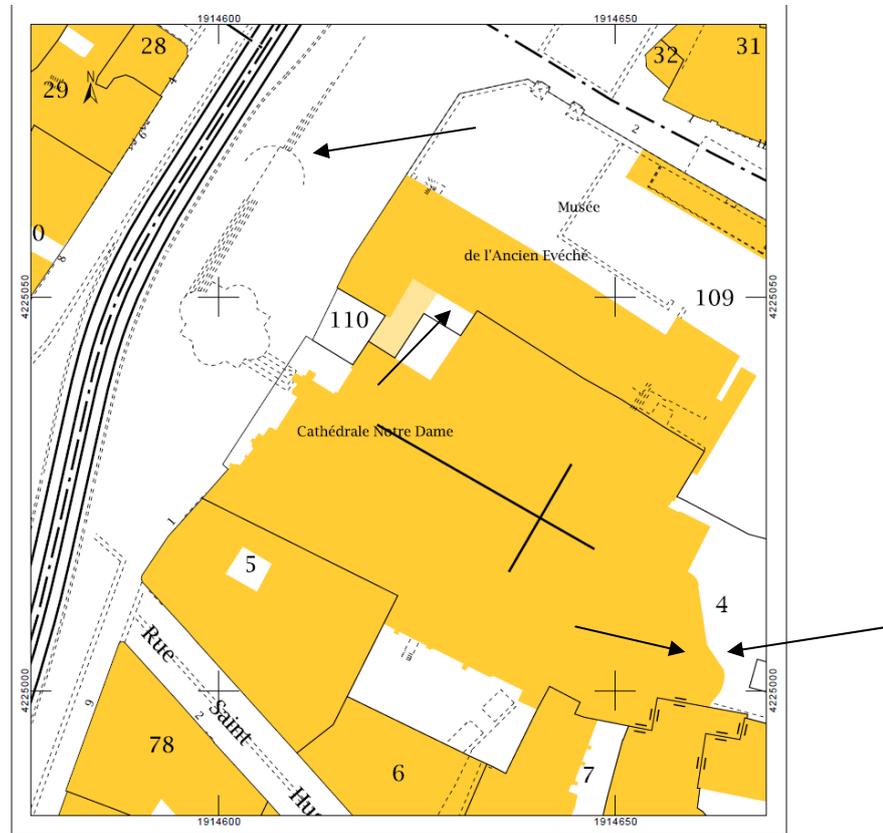


FIGURE 13 – PLAN CADASTRAL DU SECTEUR NOTRE-DAME – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.1.1 – JARDIN EXTÉRIEUR

➤ Parcelle 4

- Les travaux effectués dans le jardin ont pu mettre au jour la courtine ainsi qu'une tour antique qui ont été restitués dans l'aménagement final¹⁷. Le tracé est ainsi parfaitement connu.



Vue du jardin – Source Google Earth

¹⁷ Cette restauration constitue un projet de la DRAC achevé en 2011.

B.1.2 – VESTIGES DANS LA CATHÉDRALE

➤ Parcelle 4

- Le local technique « rempart » abrite, outre les échelles et candélabres anciens, une haute maçonnerie de près de 5 m dont une large partie est antique. Il s'agit d'une courtine qui a souffert d'une occupation prolongée et de nombreuses reprises mais elle demeure, massive¹⁸. Grâce au travail de photogrammétrie en cours il sera possible de restituer l'agencement de cet ensemble qui, par ses larges dimensions et l'absence de recul (Figure 15) n'est que difficilement observable (maçonnerie jusqu'à 218 m NGF).
- Un espace technique est creusé sous la cathédrale. Nous avons pu y accéder dans l'espoir qu'il se prolonge jusqu'au droit de l'enceinte. Il n'en est rien.

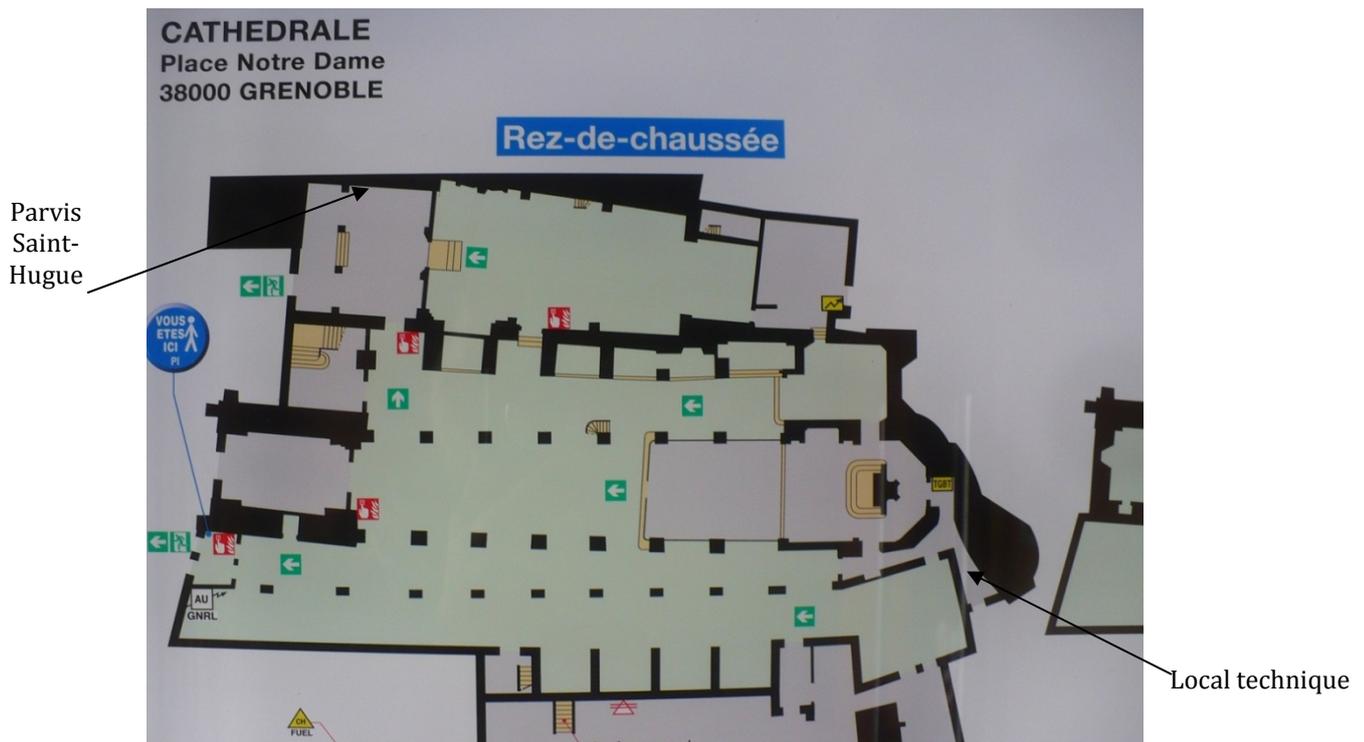


FIGURE 14 – PLAN D'ÉVACUATION - CATHÉDRALE NOTRE-DAME

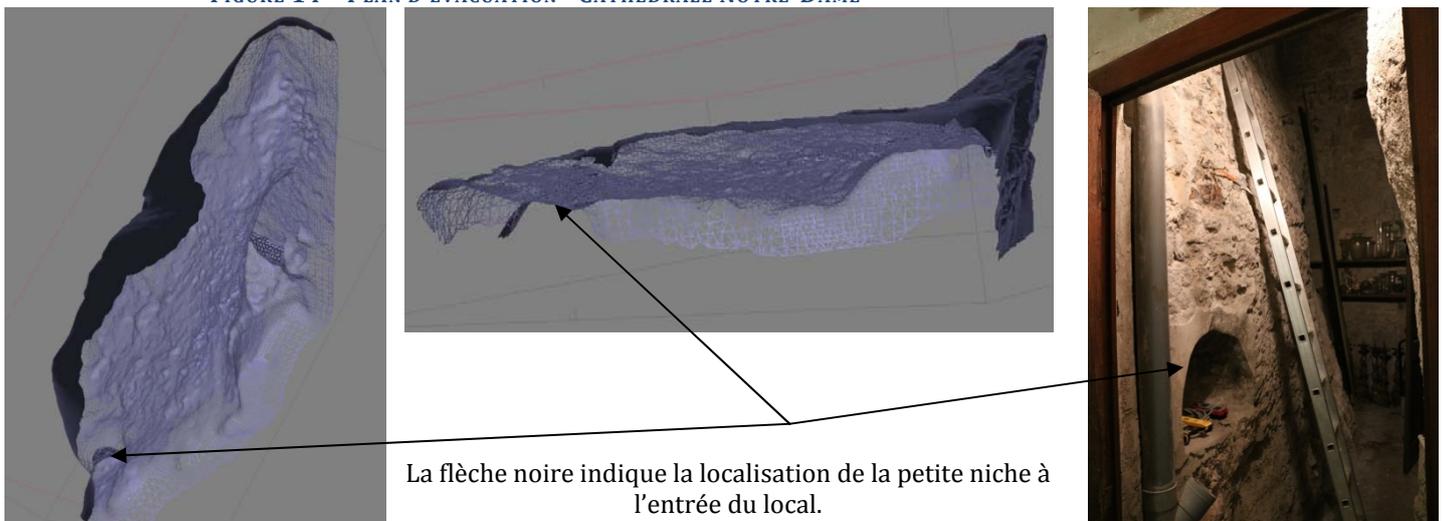


FIGURE 15 – CATHÉDRALE, LOCAL TECHNIQUE – PHOTOGRAMMÉTRIE (VUE EN CONTREPLONGÉE DEPUIS L'EST ET VUE ZÉNITHALE) & PHOTOGRAPHIE

¹⁸ Cette maçonnerie est bien connue sur les plans anciens, voir inventaire.

B.1.3 - ATRIUM SAINT-HUGUES

➤ Parcelle 109

- Les maçonneries médiévales de Saint-Hugues prennent appui sur l'enceinte antique (Figure 14 ; Figure 16) pour laquelle nous disposons ici d'un parement et, plus précisément, du talon arrière de la tour que l'on retrouve dans le musée de l'Ancien Évêché (Figure 17).



FIGURE 16 - PARVIS SAINT-HUGUES - MUR EST

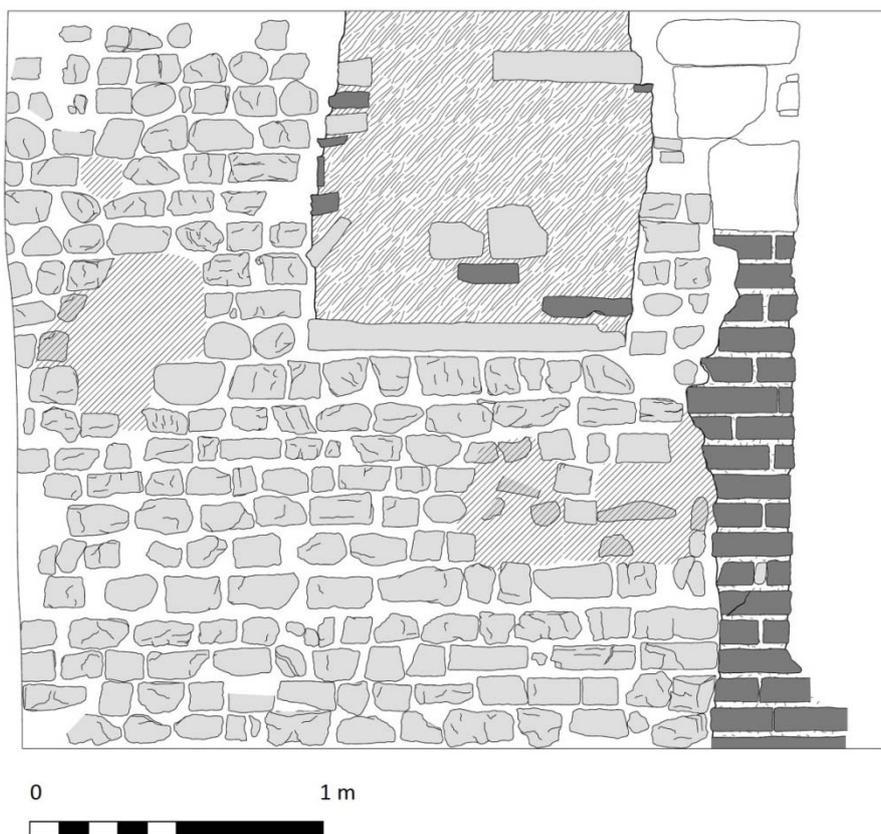


FIGURE 17 - PARVIS SAINT-HUGUES - PAREMENT DE L'ENCEINTE ANTIQUE (TALON ARRIÈRE DE TOUR) - D.A.O. : Y. BONFAND

B.1.4 – MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ

➤ Parcelle 109

- Il s'agit de l'espace où l'enceinte est la mieux conservée de toute l'agglomération.

- Elle est visible sur plusieurs mètres dans la « crypte archéologique » et présente une courtine avec tour qui ont conservé une partie de leur parement et, ainsi qu'une poterne et les marches qui en donne l'accès, les fondations de la tour sud de la porte Viennoise.



FIGURE 18 – MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ – CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE – ENCEINTE ANTIQUE

Lors de l'opération, la partie conservée a été observée « sur plus de 40 m de longueur et une hauteur d'environ 6,70 m au-dessus du sol extérieur d'origine, entre l'église Saint-Hugues et l'aile nord de l'ancien palais épiscopal qui lui sont adossées de part et d'autre » (Baucheron, Gabayet, de Montjoye 1998, p. 39).

- Elle apparaît par bribes (blocage ainsi que parement) au rez-de-chaussée dans l'aile sud.
- Malgré ce que nous laisse entrevoir le plan d'évacuation, aucune tour n'est observable au rez-de-chaussée.

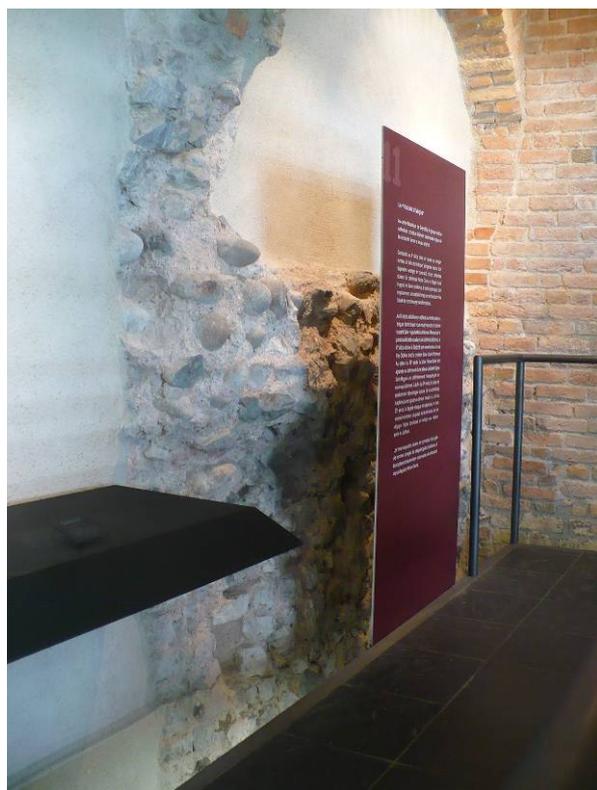


FIGURE 20 – MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - REZ-DE-CHAUSSÉE – ENCEINTE ANTIQUE



FIGURE 19 – PLAN D'ÉVACUATION DU MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ – REZ-DE-CHAUSSÉE



FIGURE 21 – MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - REZ-DE-CHAUSSÉE – DÉTAIL (PAREMENT)

B.2 – RUE CHENOISE

Références cadastrales :

- Section : BD
- Feuille : 000 BD 01
- Parcelles : 8 à 13-17-18-21-24-29-69-70

La rue Chenoise constitue l'une des rues les plus anciennes de Grenoble. Les habitations se sont agglutinées contre l'enceinte après l'agrandissement qu'elle connu au cours du Moyen Âge (Annexe 5).



FIGURE 22 – PLAN
CADASTRAL DE LA RUE
CHENOISE – SOURCE
CADASTRE.GOUV.FR

B.2.1 – N°4 & 6 PLACE NOTRE DAME

➤ Parcelle 29-30

- Dans le restaurant nommé *Tonneau de Diogène* (Figure 23), les deux salles du fond (Figure 24 ; Figure 25) présentent des traces d'un mortier de tuileau assez caractéristique de l'enceinte antique.
 - Nous ne disposons d'aucun plan du commerce pour restituer ces deux salles et il ne nous a pas été possible d'entreprendre un relevé des volumes afin de ne pas gêner le fonctionnement du service.
 - La salle la plus au fond (n°2) présente quelques traces de maçonnerie antique dont l'agencement des moellons évoque le parement visible sur environ deux assises au-dessus de la banquette (Figure 26) ;
 - La salle à la plus à l'Est (n°1) présente une maçonnerie antique assez bien visible sur toute la longueur du mur (Figure 24) et presque 2 m de haut. Une césure dans la maçonnerie indique une unité (ou étape) de construction qui laisse entendre un mode de construction par coffrage : une banchée (Figure 31). Une autre pourrait être visible environ 0,90 m plus bas. Le parement pourrait être conservé aux deux extrémités de la salle.
- Dans l'immeuble dit « la maison aux colonnes » (Figure 23), pour ce qui nous a été possible de visiter, aucune trace d'architecture antique n'a été perçue.



FIGURE 23 – PLACE NOTRE-DAME – VUE SUR LA MAISON AUX COLONNES (N°6) ET LA TOUR DE CLÉRIEUX



FIGURE 24 – N°4 PLACE NOTRE-DAME – MUR EST DE LA SALLE



FIGURE 25 – N°4 PLACE NOTRE-DAME – SALLE DU FOND



FIGURE 26 – N°4 PLACE NOTRE-DAME – DÉTAIL DU PAREMENT



FIGURE 27 – TOUR DE CLÉRIEUX – REPRÉSENTATION SUR JETON DE NÉCESSITÉ

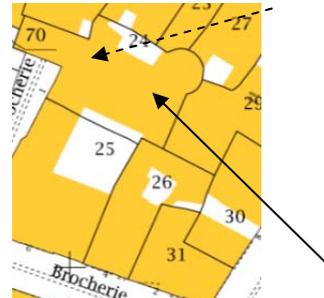


FIGURE 28 – PLAN CADASTRAL – PARCELLE 24

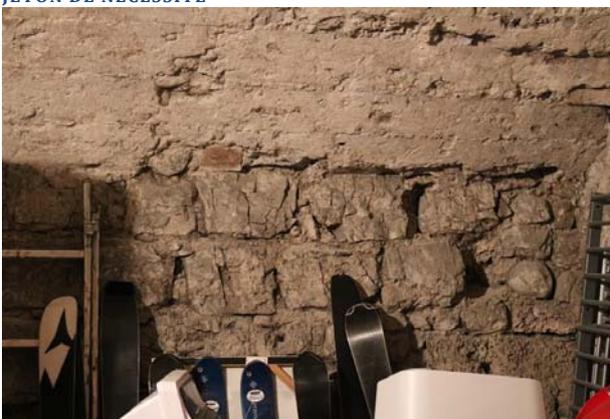


FIGURE 29 – PARCELLE 24 – MUR DU FOND DE LA CAVE



FIGURE 30 – PARCELLE 24 : VUE DE L'HÔTEL PARTICULIER – CAVE VISITÉE EN CONTREBAS À DROITE



FIGURE 31 - N°6 PLACE NOTRE-DAME - BANCHÉE VISIBLE DANS LE BLOCAGE

B.2.2 – HÔTEL DU XVII^E & TOUR DE CLÉRIEUX

➤ Parcelle 24

- Il est généralement admis que la tour de Clérieux (Figure 23) prend appui sur des fondations antiques (Rémy et Jospin 2006, p.103). Le fait paraît certain¹⁹.
 - Cependant il n'est à notre connaissance aucune trace archéologique qui permette de l'affirmer et, surtout, d'augurer de la part antique conservée en élévation.
 - La seule illustration dont nous disposons de ses parties basses n'apporte guère d'information à cet égard (Figure 27).
- Une seule cave a pu être visitée sur cette parcelle (Figure 30). Sa localisation bien qu'assez proche du tracé de la fortification n'a, pour autant, pas permis de découvrir d'indice antique (Figure 29).
 - En revanche, des caves situées dans la partie occidentale de la parcelle pourraient se révéler d'un grand intérêt. Nous n'avons pas pu y accéder (Figure 28 : flèche en pointillés).

B.2.3 – CAVE CONDAMNÉE

➤ Parcelle 69

- La cave est condamnée (Figure 33), il n'est donc pas possible d'assurer de la présence et qualité des vestiges antiques. Le mur nord de cette cave prolonge le mur du local à poubelle de la parcelle 18 immédiatement adjacente sur sa gauche (Figure 32 ; Figure 36). Ce mur, constitué d'un blocage antique, pourrait tout à fait être conservé dans le fond de la cave de la parcelle 69. Bien que la cave soit condamnée, une ouverture demeure dans la cour située dans l'impasse Brocherie. On devine, en effet, dans la partie inférieure du mur une partie un peu plus homogène avec des galets qui s'apparente à l'enceinte antique.



FIGURE 33 – IMPASSE BROCHERIE – PARCELLE 69



FIGURE 32 – PLAN CADASTRAL – PARCELLES 18 & 69

¹⁹ L'enceinte antique fut entretenue et conservée en élévation jusqu'au XVI^e pour de larges pans. Elle avait déjà absorbée dans l'îlot qui nous intéresse suite à l'agrandissement de l'enceinte pour englober le secteur dès le XIII^e, période de la construction de la tour elle-même.

B.2.4 – N°5 & 7 RUE CHENOISE

- Parcelle 22 & 21
 - Au n°5, la cave qui nous a été possible de voir s'est avérée assez éloignée du tracé de l'enceinte et n'a rien apporté.
 - Au n°7, il n'a pas été possible de dépasser la cour intérieure. La cave vue est tout aussi éloignée de l'enceinte que celle du n°5.
 - Cette parcelle, au regard de son emprise, pourrait tout de même présenter un intérêt s'il existait d'autres caves que celle vue.
- ⇒ La visite de la parcelle 23, au n°3 de la rue Chenoise n'a pas été possible et pourrait présenter un intérêt au regard de la proximité de la tour de Clérieux.

B.2.5 – N°9 RUE CHENOISE

- Parcelle 18
 - Le restaurant « l'Amphitryon » au n°9 dispose d'un certain nombre de structures anciennes et notamment une possible tour antique (Figure 34). Il ne nous a pas été possible de pénétrer les lieux puisque l'établissement est définitivement fermé. L'hypothétique tour se devine à travers la vitre de la cour intérieure de l'immeuble²⁰.
 - L'accès du local à poubelle est un creusement effectué dans l'enceinte antique (Figure 36). Elle n'est guère attestée qu'en lambeau à ce niveau.
 - Le mur totalement recouvert d'un enduit est parfois difficile à lire.
 - On discerne cependant le blocage antique jusqu'à 2,50 m de hauteur au-dessus de l'interrupteur, sur le côté droit de la porte.
 - Sur la gauche, le blocage antique paraît assez bien conservé sur toute la largeur et environ 2 m de haut.
 - L'épaisseur est assez difficile à restituer, nous pouvons proposer au regard de nos observations, entre 0,60 et 1 m.

B.2.6 – N°13 RUE CHENOISE

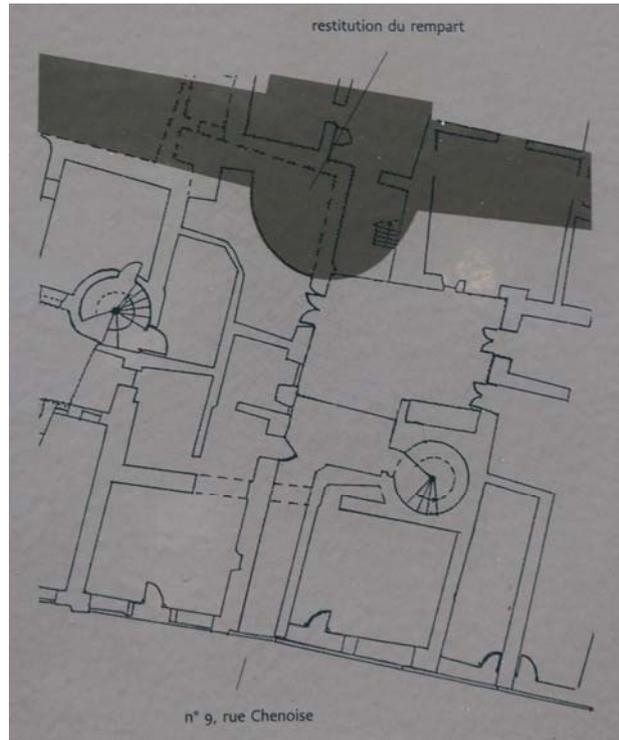
- Parcelles 13 et 17
 - Au 13 de la rue Chenoise, un couloir conduit à une cour intérieure. Une seule cave est visible depuis la cour et aucun élément antique n'est visible. Ceci-dit, la jonction des murs orientaux présente un certain nombre d'irrégularités, comme si des contraintes sous-jacentes avaient conditionné le bâti à ce niveau. Nous nous situons presque dans l'alignement du tracé supposé ce qui rend ces observations digne d'intérêt (Figure 37 ; Figure 38).

Au-delà de cette dernière parcelle, aucun élément de l'enceinte antique n'a pu être observé. Il convient de remarquer que nous n'avons pas pu accéder aux caves.

²⁰ Le tronçon de courtine et la tour ont été mis au jour en 1988 (Rémy et Jospin 2006, p. 103) mais aucun rapport archéologique ne mentionne cette découverte.



**FIGURE 34 - 9 RUE CHENOISE - L'AMPHITRYON -
SOURCE : SITE INTERNET DU RESTAURANT**



**FIGURE 35 - 9 RUE CHENOISE - EXTRAIT DU PANNEAU DE
VALORISATION DANS LA RUE CHENOISE**



FIGURE 36 - 9 RUE CHENOISE - LOCAL À POUBELLE (MUR DANS LA POURSUITE DE CELUI DE LA PARCELLE 69)



FIGURE 37 - 13 RUE CHENOISE - MUR IRRÉGULIER

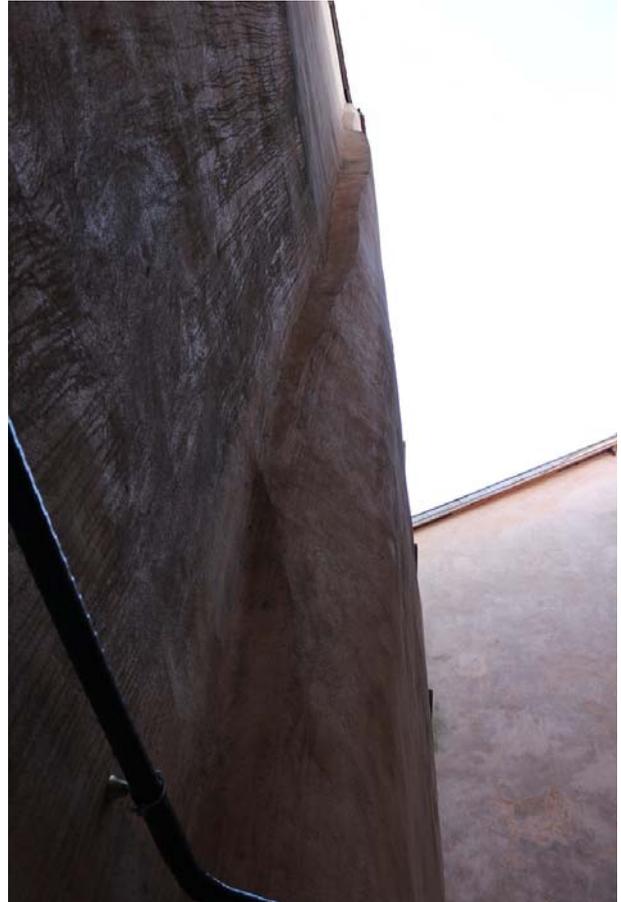


FIGURE 38 - 13 RUE CHENOISE - MUR IRRÉGULIER

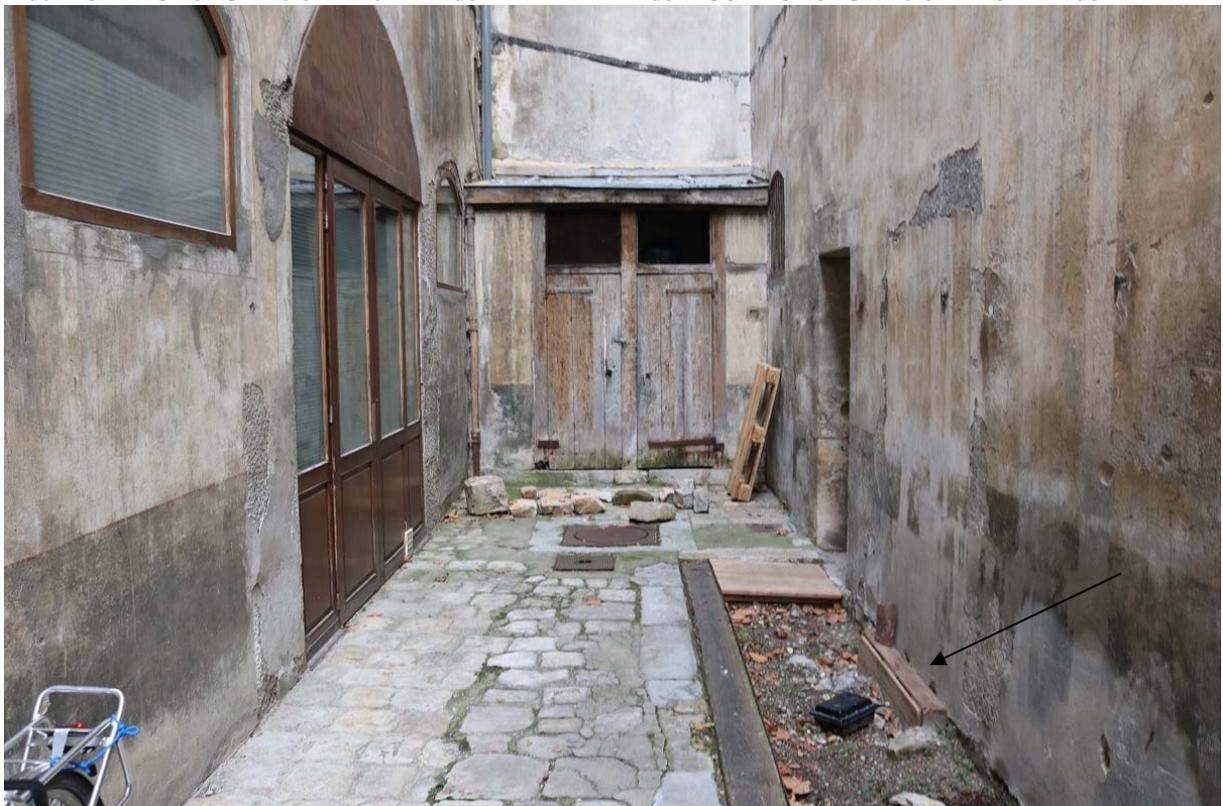


FIGURE 39 - 2 RUE DU PALAIS - PARCELLE 22 : LOCALISATION DES CAVES

B.4 – PALAIS DE JUSTICE

Références cadastrales :

- Section : BE
- Feuille : 000 BE 01
- Parcelles : 110-111-112

Lors de la reconstruction du Palais de Justice dans les années 1890, les ouvriers ont pu mettre au jour et détruire deux enceintes, l'une antique, l'autre médiévale. Le bâtiment dispose d'une chaufferie dans un sous-sol qui s'étend sous toute l'emprise des parcelles.

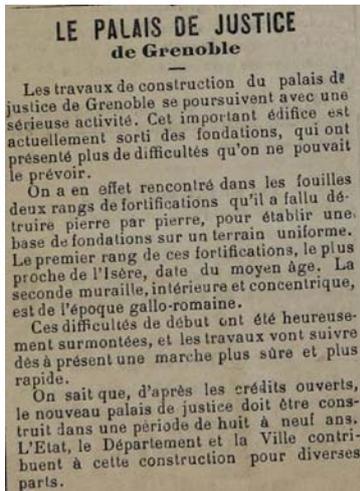


FIGURE 41 – EXTRAIT DE *L'AVENIR DE L'ISÈRE* DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1890 ; N°2213

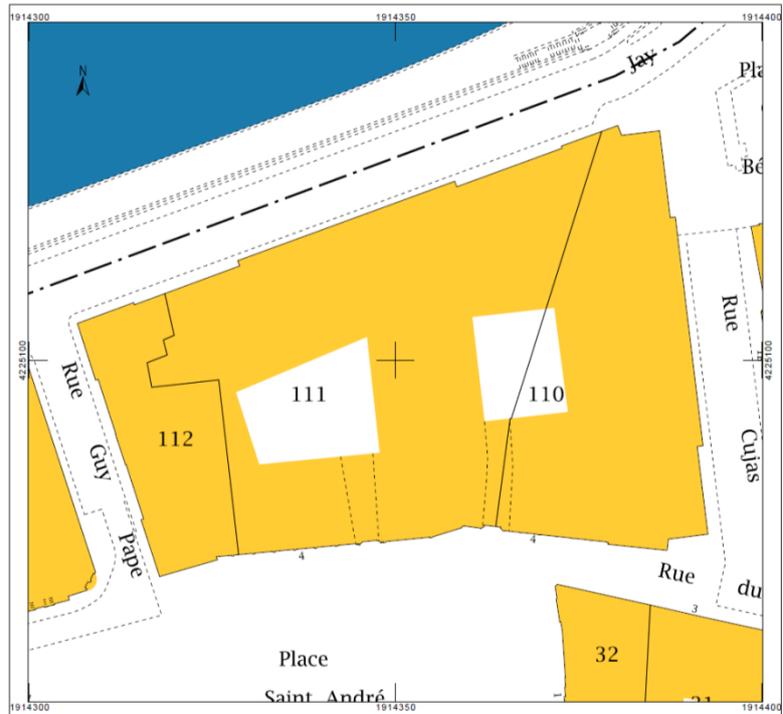
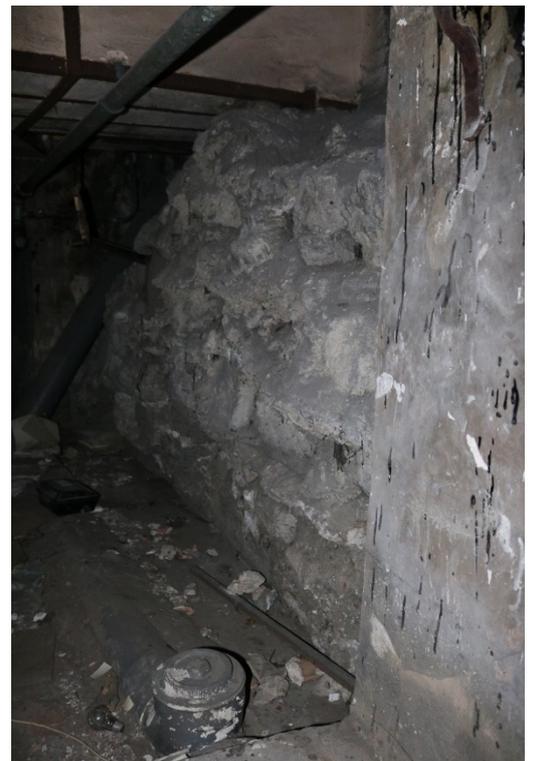


FIGURE 42 – PLAN CADASTRAL DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.4.1 – SOUS-SOL DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE

- Parcelles 110-111-112
 - Si l'ensemble de l'espace, ainsi qu'évoqué dans l'article, semble avoir été scrupuleusement mis à niveau, une maçonnerie n'en demeure pas moins intéressante car visiblement résiduelle (Figure 43). Pour autant, le mortier ainsi que les moellons utilisés ne correspondent pas à aux matériaux que l'on retrouve dans l'ouvrage antique.

FIGURE 43 – ANCIEN PALAIS DE JUSTICE – MAÇONNERIE DANS LE SOUS-SOL



B.5 – THÉÂTRE

Références cadastrales :

- Section : BE
- Feuille : 000 BE 01
- Parcelle : 11

Cet espace n'a livré aucune information.

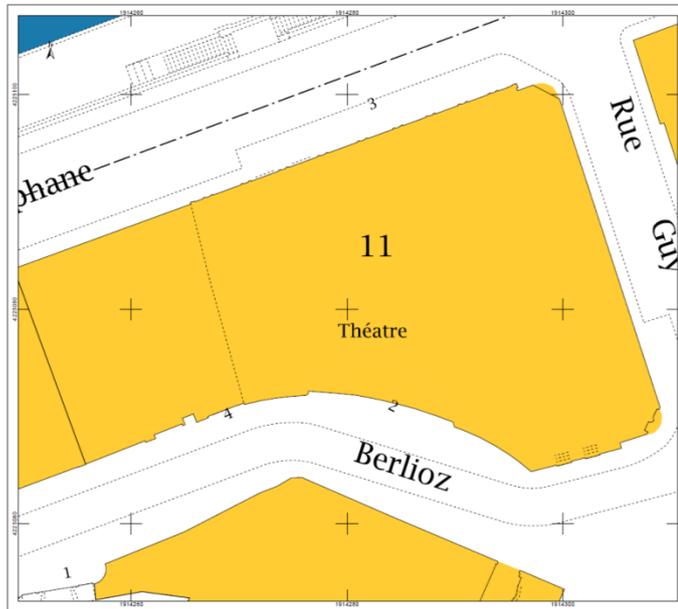


FIGURE 44 – PLAN CADASTRAL DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

Des tronçons ont tout de même été dégagés par le passé lors de travaux de voirie notamment sous le trottoir rue Guy-Pape (côté théâtre) en 1924. Rue Hector Berlioz, les découvertes furent plus nombreuses, en 1922, 1928 et 1950 (Rémy et Jospin 2006, p. 104).

B.6 – JARDIN DE VILLE – PARTIE NORD

Références cadastrales :

- Section : BE
- Feuille : 000 BE 01
- Parcelle : 71

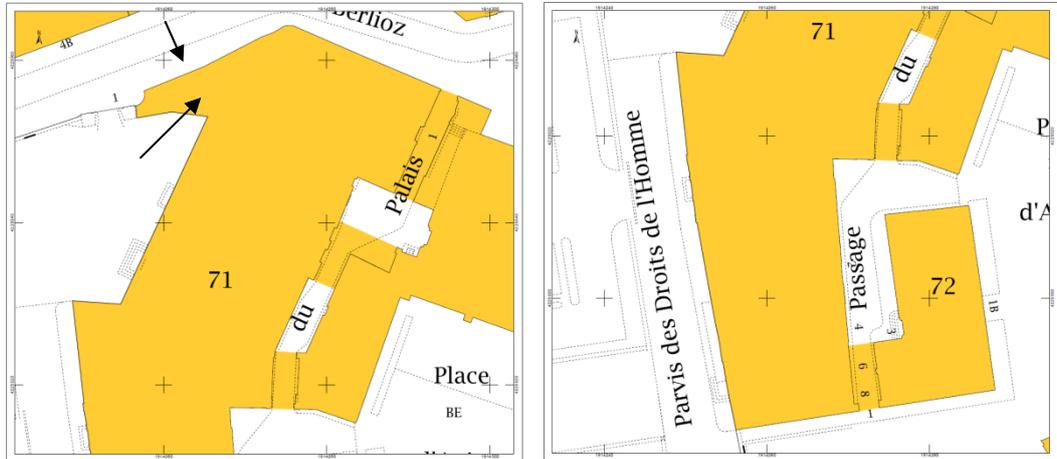


FIGURE 45 – PLAN CADASTRAL DE L'ANCIEN HÔTEL DE LESDIGUIÈRES – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.6.1 – FENÊTRE PÉDAGOGIQUE – RUE HECTOR BERLIOZ

➤ Parcelle 71

- Cet aménagement date de 1928. L'enceinte avait été mise au jour dans la rue Hector Berlioz en 1922 (Figure 46).
 - La réalisation d'une photogrammétrie permet de localiser l'implantation du blocage contre la tour. De fait, on s'aperçoit que la jonction courtine ne se situe au niveau du demi-cercle ainsi qu'on le restitue toujours. Ceci, le blocage ayant été taillé pour permettre la surface plane de la fenêtre, nous ignorons l'angle exact d'arrivée de la courtine. Quoi qu'il en soit, la disposition en hérissan des moellons montre bien que nous sommes au-delà du parement.
 - Le mur mesure 1 m de haut.



B.6.2 – HÔTEL LESDIGUIÈRES – TOUR DE LA TRÉSORERIE

➤ Parcelle 71

- Il est traditionnellement admis que la tour de la trésorerie, largement médiévale, reposerait sur des fondations antiques. La proximité du blocage découvert et mis en évidence dans la fenêtre pédagogique tend à valider cette hypothèse. Lors d'une visite de la tour, nous avons pu constater que sa forme contrainte en U au premier étage devenait franchement circulaire au second (étage certainement de période moderne). Aucun accès à la tour n'est possible au rez-de-chaussée.
- Il existe des sous-sols, mais nous n'avons pas pu y accéder. Ils paraissent relever du cinéma situé derrière et constituer un espace de stockage.

- L'ancien logement reconverti en débarras de la commune qui prend appui contre la base de la tour pourrait être intéressant mais nous n'avons pas pu y accéder.

B.6.3 - SOUS-SOL DE L'ANCIEN HÔTEL DE LESDIGUIÈRES

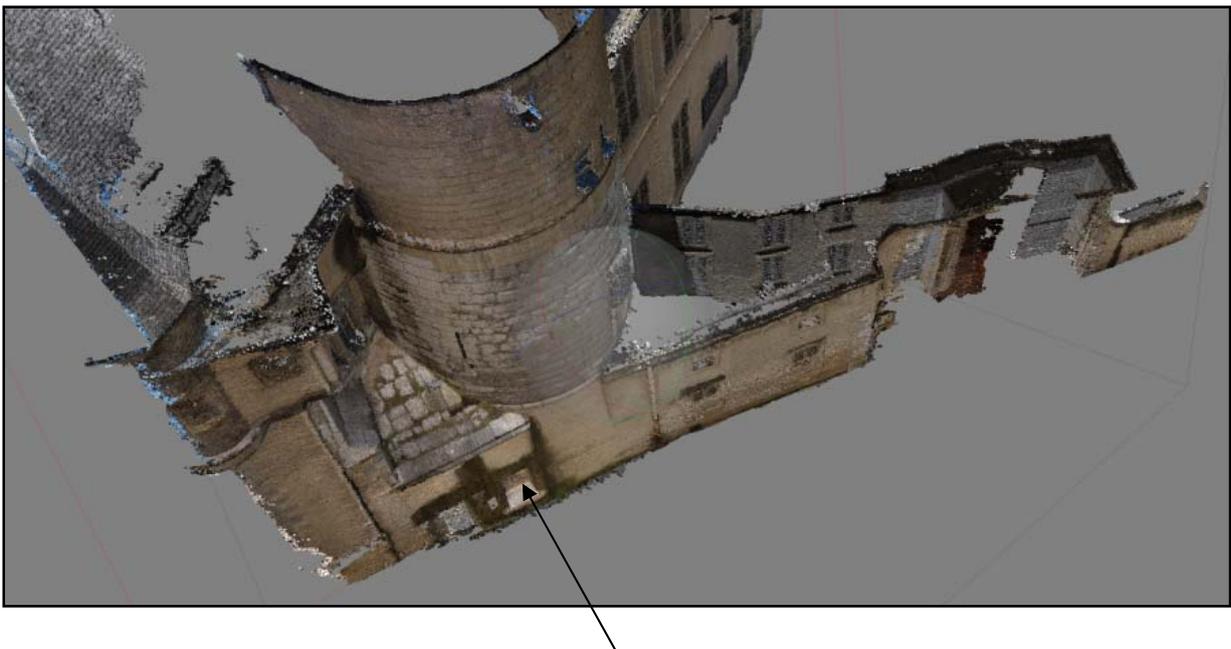
➤ Parcelle 71

- L'actuelle Maison de l'Internationale dispose d'un sous-sol dans lequel on peut accéder et qui se suit sur toute la longueur du bâtiment (le long du Parvis des Droits de l'Homme). Rien n'a été vu.
- Le décrochement au Nord de cette façade, de part son aspect symétrique avec le décrochement de la tour de la trésorerie a plaidé pour la présence d'une tour. Or, du sous-sol aux élévations, aucun vestige n'a pu être observé.



**FIGURE 46 - HÔTEL
LESDIGUIÈRES -
PHOTOGRAMMÉTRIE DE LA
TOUR DE LA TRÉSORERIE**

*La flèche noire indique la
fenêtre pédagogique au-
dessous de la tour.*



B.7 – JARDIN DE VILLE – PARTIE SUD

Références cadastrales :

- Section : BE
- Feuille : 000 BE 01
- Parcelle : 73-74-75-83

Cet espace constitue certainement l'un des plus riches en termes de vestiges archéologiques liés à l'enceinte. De nombreux témoins attestent encore de ses belles élévations qui dépassent les 5 m.

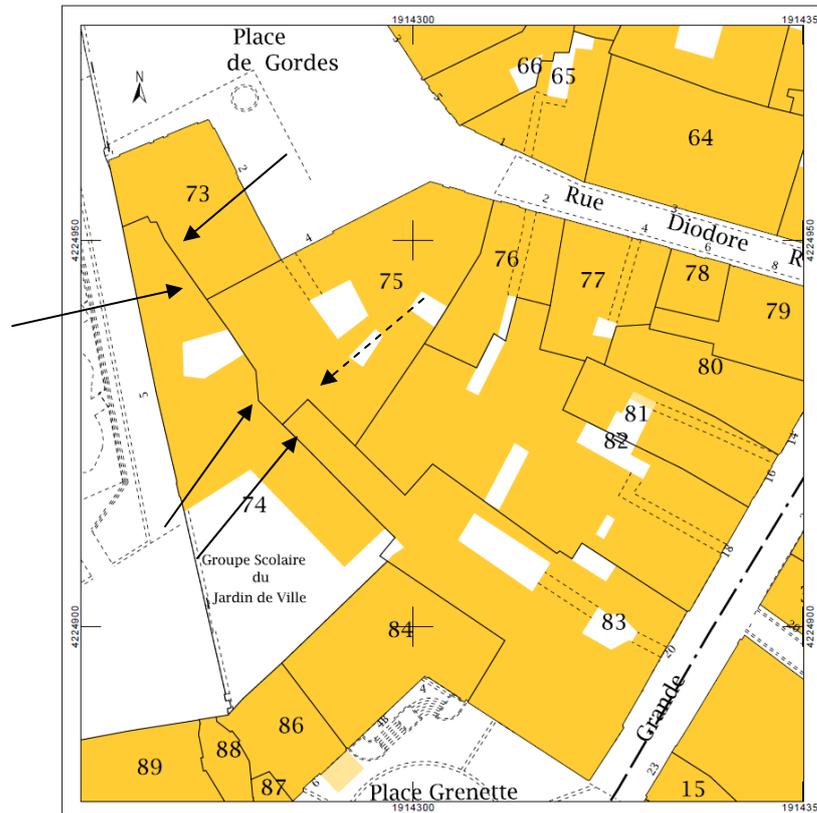


FIGURE 47 – PLAN CADASTRAL : PLACE DE GORDES ; GROUPE SCOLAIRE ; GRANDE RUE – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.7.1 – N°2 PLACE DE GORDES

➤ Parcelle 73

- Dans un commerce donnant sur la place, l'enceinte a été observée sur trois niveaux : dans la cave, dans le commerce ainsi que dans les combles.
 - La cave : après un escalier droit vers le Sud, la cave présente un coude en direction de l'Est. A ce niveau, une plateforme aménagée repose sur le blocage de l'enceinte antique. On la devine se poursuivre jusqu'au mur du fond puis se terminer à l'Est au droit de l'escalier, où nous avons pu mettre en évidence le parement (Figure 49 ; Figure 53).
 - Le commerce : dans le mur du fond ouest du commerce de plain pied, deux ouvertures donnent à voir le blocage (Figure 53). Celui situé le plus au Nord présente un surcreusement atypique que l'on n'est pas en mesure d'expliquer.
 - Les combles : il s'agit d'une petite ouverture de type niche dont le fond, en direction du Sud, est constitué du blocage de l'enceinte

(Figure 48). Une petite ouverture dans le mur ouest donne sur le Jardin de ville (Figure 50 ; Figure 51). Cette ouverture communiquait avec un escalier qui jouxte la niche que nous venons d'évoquer. L'espace a manifestement été creusé dans le blocage de l'enceinte et rebouché lors des travaux de 1939 (Figure 63 ; Figure 64 ; Figure 65).

En ce lieu s'élevait la tour de la Prévôté, qui se serait appuyée sur une tour romaine (Rémy et Jospin 2006, p. 104). Sans remettre en cause ce propos que la documentation atteste, notons qu'aucun des éléments que nous avons pu observer ne prouve la présence d'une tour dans cet espace.

Les vestiges répartis sur plusieurs niveaux et n'étant pas alignés, il fut compliqué de les appréhender tous ensemble. Aussi, un travail de photogrammétrie permis de mieux saisir leurs relations par la réalisation d'orthophotographies (Figure 52 ; Figure 53).

Nos mesures altimétriques donnent pour les points A et B respectivement 215,76 m NGF et 217,75 m NGF. Le blocage dans la niche est visible à environ 0,32 m au-dessus de ces côtes et s'arrête à 0,67 m, l'enceinte atteint donc la côte maximale de $215,76 + 0,67 = 216,43$. Quant à la maçonnerie dans la cave, sa limite inférieure est 210,10 m NGF. Il apparaît donc qu'au sein de cet immeuble, nous avons une hauteur de maçonnerie antique qui avoisine les 6,33 m.



FIGURE 48 – 2 PLACE DE GORDES – NICHE AVEC BLOCAGE ANTIQUE - COMBLES



FIGURE 49 – 2 PLACE DE GORDES, SOUS SOL – PAREMENT DE L'ENCEINTE

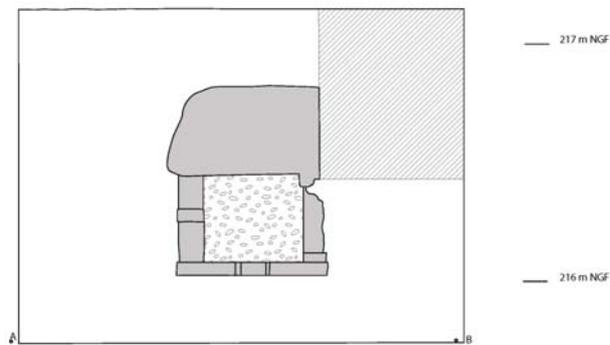


FIGURE 50 – 2 PLACE DE GORDES – RELEVÉ DE LA NICHE – D.A.O. : Y. BONFAND

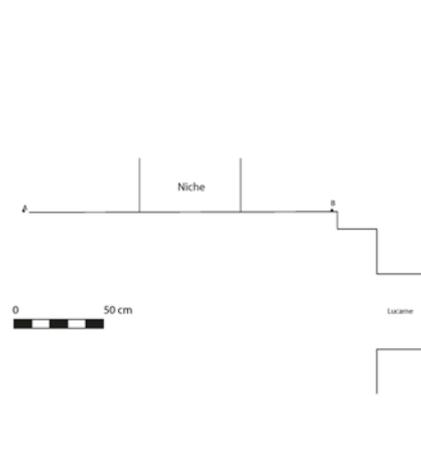


FIGURE 51 – 2 PLACE DE GORDES – VUE EN PLAN (CROQUIS CÔTÉ) DE LA NICHE VIS-À-VIS DE LA LUCARNE - D.A.O. : Y. BONFAND



FIGURE 52 – 2 PLACE DE GORDES – VUE EN PLAN DES STRUCTURES AU REZ-DE-CHAUSÉE ET SOUS-SOL (ORTHOPHOTOGRAPHIE)



FIGURE 53 - 2 PLACE DE GORDES - ORTHOPHOTOGRAPHIE DES VESTIGES - REZ-DE-CHAUSSÉE ET CAVE

B.7.2 - ÉCOLE MATERNELLE

➤ Parcelle 74

- Sur le toit de l'école, mis en évidence suite à la destruction des toilettes publiques en 1939 (Figure 64 ; Figure 65), nous avons pu observer de près les vestiges conservés de l'enceinte (Figure 63).
 - Sur environ 13 m de long, le blocage apparaît par lambeaux sur une hauteur maximum d'1m, à savoir que le toit des toilettes est à environ 4 m.
- Dans l'école (Figure 54 ; Figure 55), une petite niche sur le mur nord-est du hall d'entrée montre une partie du blocage de l'enceinte. La fenêtre est située à 1,48 m du sol, elle mesure 0,55 par 0,92 m. Une grille d'aération sur sa partie inférieure droite laisse entrevoir que l'école n'est pas directement accolée contre le mur antique, on mesure encore 0,60 m de maçonnerie. Les travaux ont ménagé un vide sanitaire (Figure 60) que l'on devine tout le long du grand mur qui sert de soubassement à la terrasse de l'appartement Gagnon (Figure 55).
 - À l'extérieur cependant, dans l'espace aménagé pour disposer les poubelles, aucune poursuite de ce tronçon n'est visible.
- Toujours dans l'école, derrière la porte immédiatement à gauche de la niche pédagogique que nous venons d'évoquer, un mur se présente sous un arc de cercle. Deux saignées ont été pratiquées dans ce mur et ont fait apparaître la maçonnerie antique (Figure 55 ; Figure 58 ; Figure 59). Il pourrait s'agir des vestiges de tour mentionnées dans les archives et qui auraient été conservés, cependant, l'orientation de l'arc pose problème : si la courbure fait la tour, celle-ci serait alors tournée vers l'intérieur de l'agglomération. Le mur est conservé sur environ 4,50 m de hauteur (côte approchant les 216,50 m NGF).
- Toute la hauteur du mur qui nous a été donnée d'observer à l'extérieur de l'école n'est en rien antique.



FIGURE 54 - PLAN D'ÉVACUATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

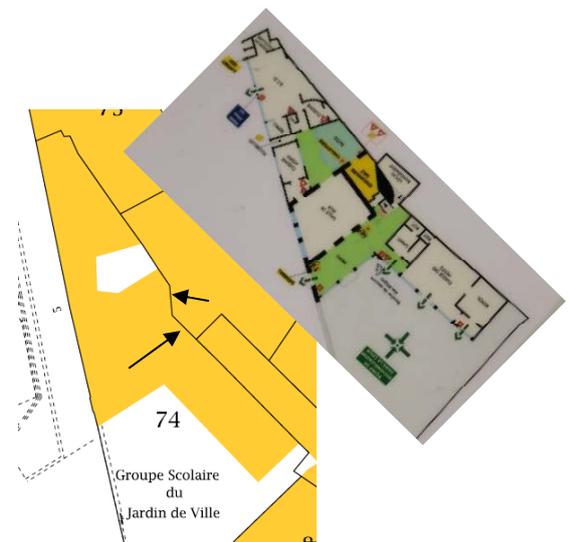
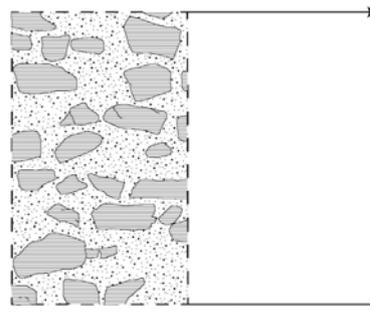


FIGURE 55 - ÉCOLE MATERNELLE - EXTRAIT DU CADASTRE



FIGURE 56 - ÉCOLE MATERNELLE - FENÊTRE PÉDAGOGIQUE (FLÈCHE NOIRE INDIQUE LA GRILLE)



 Maçonnerie antique
 Pierres buchées

FIGURE 57 - ÉCOLE MATERNELLE - RELEVÉ DE LA FENÊTRE PÉDAGOGIQUE : P. SANTON ; DAO : Y. BONFAND



FIGURE 58 - ÉCOLE MATERNELLE - MUR COURBE



FIGURE 59 - ÉCOLE MATERNELLE - MUR COURBE (DÉTAIL)



FIGURE 60 - ÉCOLE MATERNELLE - PLAN ET DÉTAIL AVEC LE VIDE SANITAIRE QUI SE POURSUIT TOUT LE LONG DU BÂTIMENT - SOURCE : AMG - 4 M 240



FIGURE 61 – ÉCOLE MATERNELLE – ORTHOPHOTOGRAPHIE DU MUR COURBE



FIGURE 62 – ÉCOLE MATERNELLE – RELEVÉ DU MUR COURBE : P. SANTON & Y. BONFAND ; D.A.O. : Y. BONFAND



FIGURE 63 – JARDIN DE VILLE – ÉLÉMENTS DE COURTINE VISIBLE AU-DESSUS DE L'ÉCOLE MATERNELLE – ORTHOPHOTOGRAPHIE



FIGURE 64 – JARDIN DE VILLE – MISE AU JOUR DE LA COURTINE LORS DE LA DESTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES



FIGURE 65 – JARDIN DE VILLE – MISE AU JOUR DE LA COURTINE LORS DE LA DESTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES

B.7.3 – N°20 GRANDE RUE

➤ Parcelle 83

- Au n°20 de la Grande Rue – qui débouche sur la place Grenette – l'accès à l'appartement Gagnon se fait au niveau de la seconde cour²².
- À la même adresse, dans la première cour, nous avons pu visiter la cave appartenant au magasin de chaussure qui donne sur la place Grenette. L'espace est assez important et se situe parfaitement sur l'emprise supposée de l'enceinte. Pour autant, et malgré les nombreux objets entreposés, strictement aucun indice n'a pu être mis en évidence pour attester de sa présence. La côte inférieure a été mesurée à 209, m NGF, soit un peu plus de 2 m au-dessous du niveau de sol extérieur.
- Jouxant cette cave à l'ouest, une autre dont l'accès se fait par la seconde cour ne présente aucune maçonnerie antique.

Une portion du parement de plus de 3 m de haut a pourtant été vu en 1929 (Rémy et Jospin 2006, p. 105)

B.7.4 – N°4 PLACE DE GORDES

➤ Parcelle 75

- L'accès par le n°4 place de Gordes, après la traversée de deux cours intérieures débouche sur une cave dont le mur sud-ouest correspond au mur qui sert de soubassement à la terrasse de l'appartement Gagnon. Les lieux sont franchement impraticables, mais nous avons tout de même pu mener quelques observations qui n'ont pas conduit à la mise en évidence d'élément pouvant se rapporter à l'enceinte antique. Un léger décrochement visible dans l'angle sud-ouest de l'accès à la cave pourrait évoquer un élément de la



FIGURE 66 – 4 PLACE DE GORDES

maçonnerie antique. En effet, ce décrochement, mis en relation avec le mur du fond avec lequel il forme un angle droit évoque l'aspect du talon arrière de tour. Malgré nos observations, aucun élément ne confirme cette hypothèse. Un enduit recouvre le mur.



FIGURE 67 – APPARTEMENT GAGNON – TREILLE DE STENDHAL

²² Une inscription antique a été réemployée dans le mur sud-ouest de cette cour, nous pensons qu'elle provient de la destruction de la porte Trainie qui se trouvait à proximité immédiate et qui fut détruite par Lesdiguières en 1596.

B.8- ÎLOT ENTRE LES RUES JEAN-JACQUES ROUSSEAU, LAFAYETTE, DE LA RÉPUBLIQUE ET GRANDE RUE

Références cadastrales :

- Section : BT
- Feuille : 000 BT 01
- Parcelles : 15-16-17-20-24-83-88-89-90-91

Dans cet îlot, plusieurs tronçons ont été perçus au cours des aménagements urbains et réfections de bâtiments. Il n'est toutefois aujourd'hui aucun vestige qui nous soit accessible. Voir aussi le plan de procédure entre les Frères prêcheurs et Pierre-Joseph de Rabot dressé en 1662 qui nous renseigne sur l'enceinte. (Annexe 4).

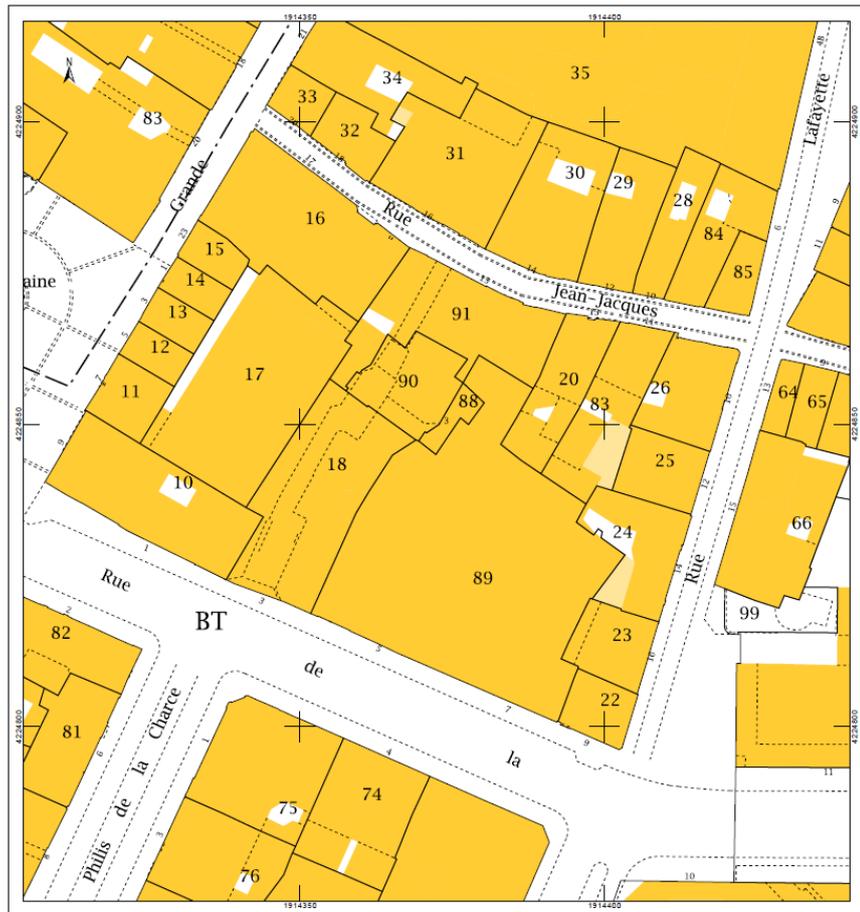


FIGURE 68 – PLAN CADASTRAL : GRANDE-RUE ; RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ; RUE LAFAYETTE – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.8.1 - N°23 GRANDE-RUE

➤ Parcelles 15 et 16

- Nous avons pu visiter tous les sous-sols de la librairie qui occupe l'angle entre la Grande Rue et la rue Jean-Jacques Rousseau. Les nombreux stocks ainsi que les casiers des personnels altèrent complètement la lisibilité des murs. Ceci-dit, seul le sous-sol situé dans la parcelle 15 nous a paru être située sur le tracé de l'enceinte. Les observations que nous y avons effectuées n'ont rien révélé de tangible, seulement la présence d'une masse pleine sans utilité apparente contre le mur qui donne sur la Grande Rue (Figure 69). C'est pourtant ici qu'on attendait les vestiges de la porte Traine.

B.8.2 – N°4 PLACE GRENETTE

➤ Parcelle 84

- Une tour est signalée (Rémy et Jospin 2006, p. 105) mais il ne nous a pas été possible d'entrer pour vérifier.

B.8.2 – N°7 PLACE GRENETTE

➤ Parcelle 17

- Malgré une autorisation de la maison mère de la franchise du magasin de vêtements qui occupe l'ancien cinéma, nos demandes de prospection sont restées sans réponse. Lors de la restauration du bâtiment après guerre, un important tronçon de courtine avait été mis au jour. Une photographie prise à l'époque montre une ouverture pratiquée le long de ce mur, il pourrait s'agir de cet espace mentionné en pointillé dans la partie nord-est de la parcelle 17.

B.8.3 – N°3 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

➤ Parcelles 88-90-91

- La rue couverte qui traverse l'îlot et débouche, depuis la rue de la République, sur la rue Jean-Jacques Rousseau
 - La forme même de la parcelle 88, avec ce léger décrochement, rappelle l'épaisseur de la courtine.

B.8.4 – N°5 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

➤ Parcelle 89

- Malgré nos demandes, il n'a pas été possible de visiter les caves de l'Hôtel qui donne sur la rue de la République. Une tour est mentionnée dans leurs caves (Rémy et Jospin 2006, p. 105).

B.8.5 – N°14 RUE DE LAFAYETTE

➤ Parcelle 24

- Le tracé de l'enceinte est connu de l'autre côté de la rue de la Lafayette – bordure sud de la parcelle 66, au n°15 – ainsi que sous la rue. Nous avons pu accéder aux caves du magasin immédiatement dans l'axe ainsi qu'au sous-sol de l'immeuble au 14 rue de Lafayette, dans cette même parcelle 24. Dans un cas comme dans l'autre, aucun élément n'a été remarqué.



FIGURE 69 – N°23 GRANDE RUE - MAÇONNERIE DANS LE SOUS-SOL, DERRIÈRE LES ÉTAGÈRES



FIGURE 70 – PARCELLE 17 – MUR DU FOND DE L'ANCIEN CINÉMA – SOURCE BMG



FIGURE 71 – RUE LAFAYETTE – TOUR ET COURTINE ANTIQUES (ÉTAT ACTUEL)



FIGURE 72 – RUE LAFAYETTE – TOUR ET COURTINE ANTIQUES (AVANT LES DÉGÂTS DE LA RESTAURATION)

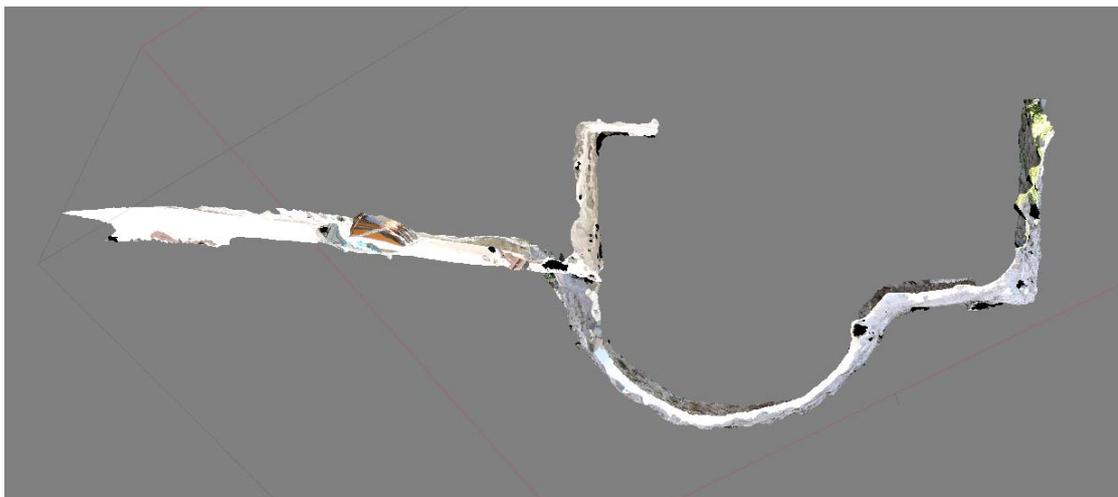


FIGURE 73 – RUE LAFAYETTE – PHOTOGRAMMÉTRIE EN COURS – VUE EN PLAN DE LA TOUR

B.9 – SAINTE-CLAIRE

Références cadastrales :

- Section : BT
- Feuille : 000 BT 01
- Parcelles : 98-99

Les destructions furent importantes dans les années 60 ainsi qu'évoqué dans la première partie du présent rapport.



FIGURE 74 – PLAN CADASTRAL : SAINTE-CLAIRE – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.9.1 – N°15 RUE LAFAYETTE

➤ Parcelle 66

- Le mur sud de la parcelle, attesté comme antique dans la parcelle 99, présente une épaisseur très réduite. C'est ce que l'on peut deviner au sein d'un bâtiment où les murs sont enduits.

B.9.2 – GALERIE SAINTE-CLAIRE

➤ Parcelles 98-99

- Hormis l'élément de courtine et la tour conservés en élévation, il n'y a plus rien à voir ici. L'enceinte a été détruite sur tout son parcours.
- Un reliquat de courtine aurait été conservé et serait visible dans les niveaux souterrains à l'Est de la parcelle 98. Il ne nous a pas été possible d'y accéder.

B.9.3 – GALERIE SAINTE-CLAIRE

➤ Parcelles 98-99

- Hormis l'élément de courtine et la tour conservés en élévation, il n'y a plus rien à voir ici. L'enceinte a été détruite sur tout son parcours.

B.10 – RUE AUGUSTE GACHÉ

Références cadastrales :

- Section : BT
- Feuille : 000 BT 01
- Parcelles : 21-22-23-24-25

Hormis quelques poches d'un mortier évoquant une maçonnerie antique au n°5 de la place Sainte-Claire, aucun vestige archéologique n'a été remarqué tout au long de cette rue Auguste Gaché.

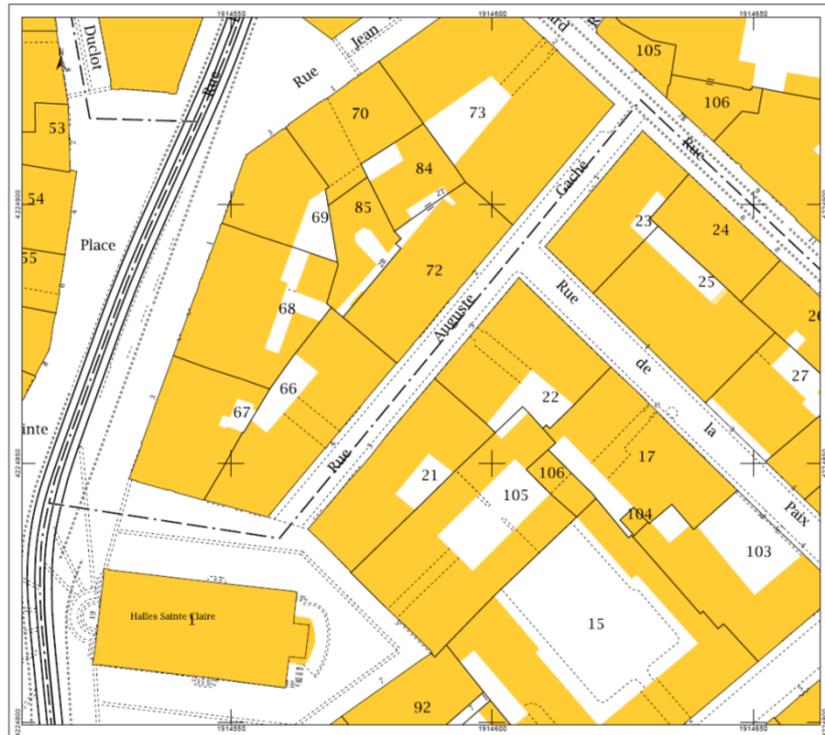


FIGURE 75 – PLAN CADASTRAL : RUE AUGUSTE GACHÉ – SOURCE CADASTRE.GOUV.FR

B.10.1 – N°5 PLACE SAINTE-CLAIRE

➤ Parcelle 105

- L'enceinte antique est pressentie entre les parcelles 105 et 21. L'accès dans la grande cour intérieure du n°5 place Sainte-Claire a permis de remarquer un certain nombre de caves qui pourraient s'avérer intéressantes mais il est particulièrement difficile d'accéder aux locaux.
- Une niche avec mur apparent est visible dans le mur ouest. Pour autant, la maçonnerie visible (vue de loin) ne paraît pas antique même si apparaissent quelques poches de mortier dit « rose » avec inclusion d'éléments céramiques qui évoquent le mortier hydraulique de l'enceinte.

B.10.2 – N°5 RUE AUGUSTE GACHÉ

➤ Parcelle 21

- La cour intérieure du n°5 rue Auguste Gaché donne sur un mur aveugle à l'Est – qui correspond à celui de la parcelle 105 – qui pourrait fossiliser le tracé antique.

- Toutes les caves de cette parcelle ont été prospectées à l'exception de celle du commerce qui donne sur la place Sainte-Claire, aucun vestige antique n'a été reconnu.

Soit tout a été méticuleusement détruit lors de la construction de l'immeuble, soit cet ensemble bâti s'appuie sur le mur qui fossilise le tracé de l'enceinte. C'est d'ailleurs ce que laisse penser le cadastre de 1810 (Figure 76) où l'on distingue le mur nord de la parcelle 105. Antérieur aux immeubles de la rue Auguste Gaché, il repose sûrement sur des bases anciennes – antiques ? Nous proposons d'ailleurs de décaler le tracé restitué par D. Chancel (Figure 4) pour le faire converger avec ce mur plutôt que de lui être adjacent.



FIGURE 76 – CADASTRE DE 1810 – SOURCE AMG ; D.A.O. Y. BONFAND

B.10.3 – N°3 RUE AUGUSTE GACHÉ

➤ Parcelle 22

- Seul un accès dans la cour intérieure a été possible. Il n'a rien apporté.

B.10.4 – RUE AUGUSTE GACHÉ, RUE DE LA PAIX

➤ Parcelles 23-24-25

- Au n°1 rue Auguste Gaché, un hôtel désaffecté n'a livré aucune donnée
 - Nous n'avons pas pu visiter son sous-sol
- Au n°1 de la rue de la Paix, nous avons pu accéder à la cour intérieure des parcelles 24 et 25. Des maçonneries y étaient visibles mais se sont avérées pas du tout antique après inspection.
 - Les caves de l'immeuble étaient inaccessibles.

B.10.5 – N°6 RUE BAYARD

➤ Parcelle 24

- Le mur mitoyen avec la parcelle 23 au rez-de-chaussée ainsi que dans la salle basse présente une maçonnerie apparente. Du rapide coup d'œil que nous avons pu jeter, rien ne paraissait antique quoique, comme le propose Dominique Chancel, il est possible que l'enceinte passait en cet endroit (Chancel 1991).

C. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET MISE EN PERSPECTIVE

En définitive, il ressort un constat mitigé d'une telle prospection. Trop d'espaces sont demeurés inaccessibles et mériteraient d'être visités ne serait-ce que pour questionner les vestiges qu'on s'accorde à y localiser.

Ce travail constitue une première approche sur le terrain, il doit maintenant être affiné au regard de toute la documentation existantes afin de donner l'occasion d'une synthèse plus fournie et aboutie.

- Le tracé de l'enceinte

La prospection a permis de montrer que le tracé proposé par Dominique Chancel constitue un document de travail des plus fiables qui, en l'état actuel de l'accessibilité et de la lisibilité des maçonneries sur le terrain, paraît difficilement dépassable. L'intérêt du présent rapport n'est pas tant de proposer une version alternative de ce plan que de pointer l'état de nos connaissances, discriminant parmi les sources celles qui sont sûres, des plausibles et hypothétiques.



FIGURE 80 – GRENOBLE, TRACÉ DE L'ENCEINTE D'APRÈS LA PROSPECTION ET LES SOURCES – SOURCE GÉOPORTAIL ; D.A.O. : Y. BONFAND

- Les tours

Les tours sont trop facilement restituées sur un même plan alors qu'une simple comparaison de celles existantes permet déjà d'augurer de différences de diamètre. De la même façon, un talon arrière est restitué de façon (quasi)systématique sur chacune d'elles (Figure 4) alors qu'il n'est véritablement attesté qu'au niveau de la tour conservée dans le musée de l'Ancien Évêché. Il paraît bien absent des tours la porte Viennoise et, à vrai dire, les photographies qui illustrent les dégagements avant destruction en 1962 (Figure 8 à Figure 10) n'attestent que d'un dégagement du parement externe. Il n'existe à notre connaissance aucune source qui corrobore le plan proposé (Figure 11). Des observations auraient pu être effectuées lors de la destruction mais il n'est rien pour le garantir.

Les tours disposaient d'un bandeau inférieur sur environ 0,55 m de haut surmonté, sur près d'1,20 m de hauteur, d'un second degré en léger renfoncement avant qu'un glacis ne viennent réduire à nouveau le diamètre de la tour (les mesures de ces ressauts semblent être variables : Figure 84).

- Les portes

En ce qui concerne les portes – Viennoise et Romaine/Trainee – les informations dont nous disposons sont inégales. Si la porte Trainee est détruite dès la fin du XVI^e siècle, l'autre ne subira un sort équivalent qu'à l'orée du XIX^e s. De fait, les plans et illustrations dont nous disposons sont bien plus riches pour la seconde. Elle a notamment été fouillée lors de l'opération sur la place Notre-Dame – dès 1989 – ce qui permit de remettre au jour les dérasements du XIX^e s. Nous en connaissons le plan, nous en connaissons les fondations. Il s'avère qu'un certain nombre d'éléments y sont disposés en remploi – essentiellement de provenance funéraire – comprenant des inscriptions et chaperons d'enclos. Quant à la porte Trainee, elle est restituée sur le modèle de son homologue bien que nous ne disposons d'aucune information – outre les plans d'ensemble du XVI^e s. – qui permette de le valider.

A ne considérer que les inscriptions des I^{er}, II^e et III^e s. mises au jour dans Grenoble, il est tout à fait remarquable que celles dont on connait l'origine proviennent quasi-exclusivement des portes. Elles sont souvent en position de second réemploi dans quelques autres cas (ex : citadelle Lesdiguières, 20 Grande-Rue).

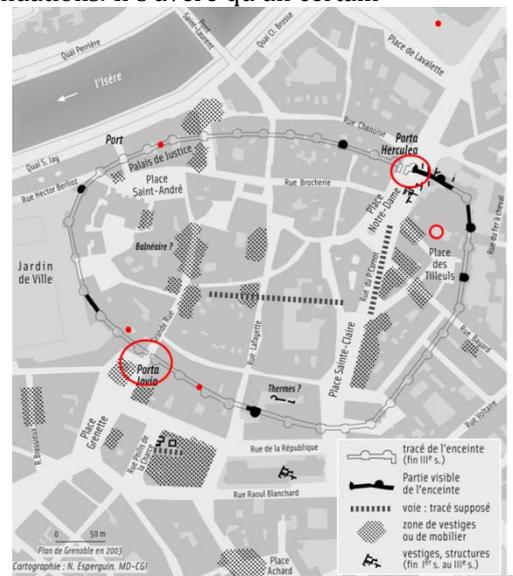


FIGURE 81 – LIEUX DE DÉCOUVERTE DES INSCRIPTIONS

Au regard de ces données, il apparaît pour l'heure impossible de définir le choix de l'appareil qui caractérisait ces portes. Si l'on s'attendait à du grand appareil pour monumentaliser ce bâti symbolique – ce que paraissent valider la présence des gros blocs en remplois ainsi que les illustrations connues – la destruction des portes jusqu'à leurs fondations ne permet guère de valider une hypothèse plutôt qu'une autre. A cet égard, l'exemple de Die pourrait constituer un bon élément

de comparaison. Mais force est de reconnaître que la faible proportion de blocs en grand appareil à Grenoble ainsi que l'absence de mention dans les sources d'une telle découverte incitent à considérer le petit appareil pour l'ensemble des parties visibles.

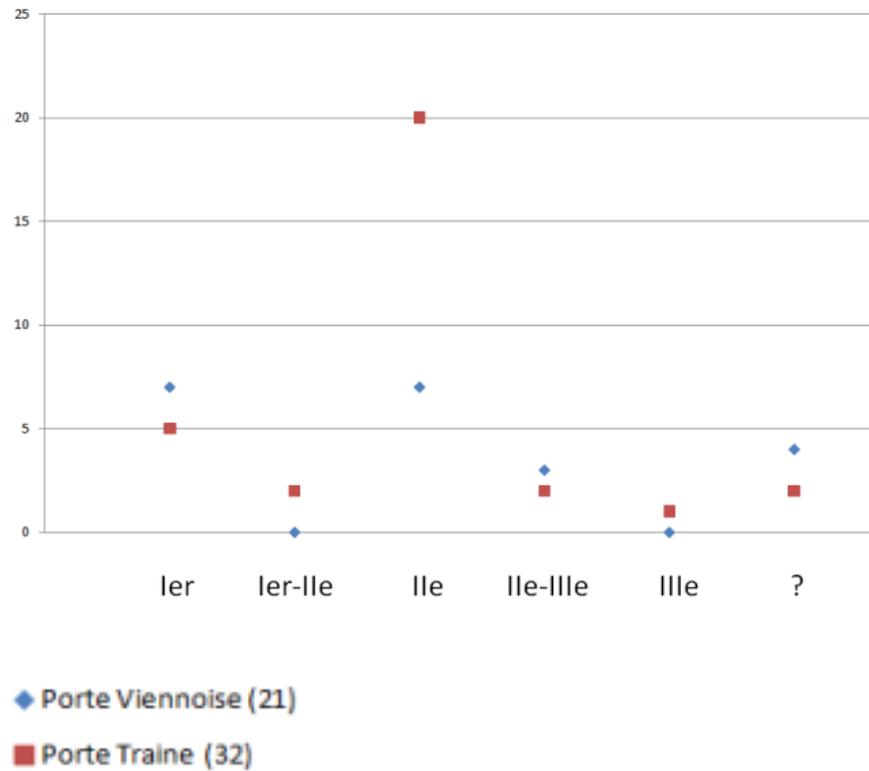


FIGURE 82 - DATATION ET DÉNOMBREMENT DES INSCRIPTIONS PROVENANT DES FONDATIONS DES PORTES ANTIQUES

- Les poternes

Une poterne est encore visible, elle sert d'accès, dans la crypte archéologique du musée de l'Ancien Évêché, à la partie intra-muros de Cularo/Gratianopolis. Une autre est visible sur les photographies de 1962. Si la première de façon traditionnelle vient doubler la porte cochère, la poterne sud, en revanche, apparaît isolée.

- Les courtines

Les courtines sont réalisées en petit appareil. Pour ce qui nous a été donné d'observer (musée de l'Ancien Évêché), les courtines apparaissent chaînées aux tours.

- La maçonnerie

La maçonnerie, au regard de tous les tronçons observés conserve une très bonne homogénéité. C'est d'ailleurs ce qui est affirmé dans la documentation lors des découvertes de l'enceinte. La prospection confirme cet état de fait observable sur toutes les élévations, la seule exception étant celle signalée en 1963 par Aimé Bocquet concernant les fondations de la courtine (mortier gris, Annexe 2 ; Annexe 3).

En parement, les galets granitiques sont têtus ou disposés à plat, parmi les moellons calcaires. Dans le blocage, on retrouve des assises réalisées avec plus ou moins d'ordre. Le plus souvent, les moellons sont disposés en hérisson ce qui crée des interstices dans le blocage puisque le mortier hydraulique appliqué, semble-t-il, par dessus n'a pas pénétré l'ensemble des espaces vides. Les parements sont recouverts du même mortier de tuileau que celui utilisé pour la maçonnerie où des doubles-joints ont été soulignés au fer. L'intérêt ornemental se double d'une fonction de protection afin de consolider un peu plus les maçonneries. Cet enduit qui vient recouvrir les joints entre les moellons (mais pas les moellons eux-mêmes d'après ce qui est possible d'observer) et ont été observés sur les parties inférieures du parement, un double argument qui semble garantir l'antiquité de cet ajout.



FIGURE 83 – MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - MORTIER DE TUILEAU AVEC JOINTS TRACÉS AU FER EN PAREMENT

Des trous de boulins sont observés sur les parements conservés. Ils situés aussi bien sur les tours (à proximité de leur jonction avec les courtines) que sur les

courtines. Sur ces dernières, nous avons constaté qu'ils étaient distants d'environ 1,52 et 1,55 à proximité de la tour conservée dans la crypte de l'Ancien Évêché et espacés d'environ 2,60 m du côté de la poterne. Leur hauteur parait en revanche plus régulière (autour d'1,45 m vis-à-vis du sol du musée), jusqu'à 1,63 m.

La densité de moellons au m² est toujours assez proche et aucun témoin caractéristique d'un arrêt de chantier, d'un repentir ou d'une reprise n'a été observé. Le seul cas de réfection de l'enceinte a été mis en évidence lors de l'opération archéologique sur la place Notre-Dame.

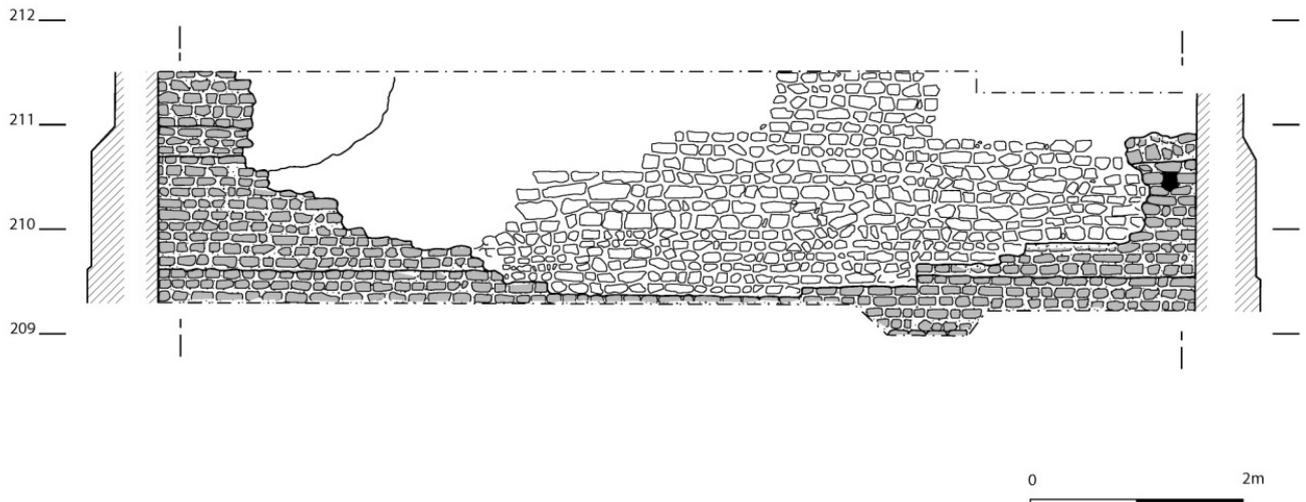


FIGURE 84 - MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - DÉVELOPPÉ DE LA TOUR - SOURCE : BAUCHERON, GABAYET 1998 - D.A.O. : Y. BONFAND

- La conservation

Il est apparu que l'enceinte disposait de belles élévations, jusqu'à plus de 6 m observés au jardin de ville. La réalisation de coupes transversales pourra permettre d'affiner un peu plus notre connaissance, notamment au regard d'une comparaison de la hauteur des trous de boulins et des glacis des tours. Le terrain relativement plat de l'agglomération constitue à cet égard une aide non négligeable.

Quoique l'enceinte ne soit souvent réduite qu'à de maigres morceaux de blocages, nous avons pu mettre un certain nombre de parties du parement en évidence. Ceci-dit, la largeur variable des courtines – de 2,50 à 4,50 m – risque de complexifier la restitution générale du tracé d'autant plus que les témoignages anciens se révèlent bien souvent particulièrement pertinents.

L'intérêt de cette prospection fut notamment de rappeler aux propriétaires l'ancienneté de leur patrimoine et d'encourager à sa bonne préservation.

D. BIBLIOGRAPHIE

- Baucheron (F.), Gabayet (F.), Montjoye (A. de) - *Autour du groupe épiscopal de Grenoble. Deux millénaires d'histoire*, Lyon, S.R.A., Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 16, 335 p. 1998
- Blanchard (R.)- *Grenoble. Étude de géographie urbaine*, Grenoble, Éditions Didier et Richard, 3e édition, 234. 1935
- Champollion-Figeac (J.-J.) - *Antiquités de Grenoble ou Histoire ancienne de cette ville d'après ses monuments* - 1807
- Chatel (E.) - Étude sur les portes de l'enceinte gallo-romaine de Grenoble d'après deux dessins du XVIe siècle, *Cahiers archéologiques*, 38 : 17-24. - 1990
- Colardelle (R.) ; Février (P.-A.) - Grenoble, in Biarne (J.) et alii, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIIIe siècle*, III, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles* (Viennensis et Alpes Graiae et Poeninae), 1986, p.49-54
- Dangréaux (B.) - Les origines de Grenoble : l'état des connaissances, in *Cahiers d'Histoire*, 31, fasc.1 : 3-22. - 1986
- Fonvieille (R.) (dir.) - *Le vieux Grenoble. Ses pierres et son âme* - 3 vols - Grenoble : Roissard, 1968
- Girard R.- Les Remparts Gallo-Romains de Grenoble et le prolongement de la Rue de la République, *P.-V. mensuels Soc. Dauph. Ethno. Archéo.*, t.38, n°317-318-319 : 170-177. - 1963
- Girard (R.) - Grenoble dans l'Antiquité - Rapport 9p., dactylographié, 1969
- Helly (B.) - « Note sur la topographie de Cularo », in *Le monde alpin et rhodanien*, 1^{er} - 2005, pp.83-88
- Jospin (J.-P.) - « Grenoble : de Cularo à Gratianopolis » in *Atlas des Alpes occidentales* sous la direction de G. Jourdain-Annequin, 2004, p.55-56
- Laronde (A.)- Pourquoi Grenoble ?, in : Chomel (V.) - *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat : 11-20. - 1976
- Laronde (A.)- Naissance d'une ville, in : Chomel (V.) - *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat : 21-35. - 1976
- Laronde (A.) - "De Cularo à Gratianopolis", *BAD*, 7, novembre-décembre 1995, p.151-153
- Le Glay (M.) - *Grenoble* (Cularo - Gratianopolis), *Gallia*, t.22, 2 : 519-526. - 1964
- Le Glay (M.), Pelletier (A.), Bocquet (A.) - Découvertes archéologiques récentes dans la circonscription de Grenoble, *Actes du 89e congrès national des sociétés savantes. Section archéologie et histoire de l'Art*, Lyon, 1964 - Paris 1965, p.102-114
- Mercier (M.) - *Histoire des fortifications de Grenoble de l'an 43 av. J.C. à 1900*, Grenoble, Imprimerie Guirimand, 270 p. - 1976
- Montjoye (A. de) - *Grenoble, Documents d'évaluation du Patrimoine archéologique des villes de France* - Tours - 1999
- Müller (H.) - *Les origines de Grenoble* - 1930
- Peiry (J.-L.), Féougier (C.) - « A propos de la fondation de Grenoble : un réexamen de l'hypothèse d'une installation primitive sur un môle alluvial », in *Dynamique du paysage* sous la coordination de J.-P. Bravard et de M. Prestreau, DARA, 15, Lyon, 1997, pp.169-176
- Prudhomme (A.) - *Histoire de Grenoble des origines au XVIe siècle* - Tome 1, 2014 [1889]
- Rémy (B.) - "Grenoble à l'époque gallo-romaine d'après les inscriptions" in : *La pierre et l'écrit*, Grenoble : PUG, 2002
- Rémy (B.) ; Jospin (J.-P.) - *Cularo, Gratianopolis, Grenoble* - PUL - 2006
- Rochas-Aiglun (A. de) - "Notice historique sur les fortifications de Grenoble" in Prudhomme (A.) *Bulletin de l'Académie delphinale*, 3e série, tome 8, Grenoble, 1873, pp. 3-31

INVENTAIRES TECHNIQUES ET ANNEXES
DOCUMENTAIRES

TRAVAUX ET OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES RELATIFS À L'ENCEINTE ANTIQUE

L'enceinte antique s'est maintenue durant des siècles comme principal soutien défensif de l'agglomération. En 1957, elle fut inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

De la fin du III^e siècle à nos jours, son histoire fut longue et son souvenir revint régulièrement à la mémoire des Grenoblois. Nous tentons ici un inventaire laconique de ces diverses apparitions :

-1591 – PORTE TRAINÉ

Champollion-Figeac nous renseigne sur la destruction de la porte Trainé et la destination d'une partie des blocs épigraphiques (Champollion 1807, p. 34) :

Lorsqu'en 1591 le connétable de Lesdiguières agrandit la ville de Grenoble, il fit transporter plus loin la porte de la Grande-Rue, appelée alors porte Trainé. Etienne Barlet vivait dans ce temps-là, et son goût pour l'antiquité l'engagea à recueillir toutes les inscriptions que la translation de cette porte fit découvrir. Il en termine ainsi l'historique : Diruta Porta Jovia, decreto regio, ad ampliandum pomerium, sequuntur inscriptiones inventae

Le Musée dauphinois détient encore une partie de ces inscriptions mises au jour en 1591 et recueillies par les soins d'Etienne Barlet.

-1620 – PORTE VIENNOISE

Champollion-Figeac évoque un exhaussement des pavés des rues qui eu lieu en 1620. L'arc de la voûte fut coupé verticalement, ce qui détruisit la partie centrale de l'inscription et, de fait, ne permit pas de corriger les erreurs de relevé effectuées par les premiers observateurs des portes.

Il évoque le destin singulier d'un bloc « découvert dans les fondations de l'ancienne porte de Cularo » (p.126), l'inscription qu'il numérote n°XXX du tombeau de Quintus Vitalis :

Cette pierre, après avoir été enlevée à sa pieuse destination, passa entre les mains d'un ouvrier qui le considéra plus comme un monument religieux et sacré ; elle a servi de clef à la voûte de la place Notre-Dame, prise sur le corps de mur de l'ancienne porte Viennoise de Cularo. Nous avons dit plus haut que l'exhaussement du pavé de Grenoble avait forcé de couper verticalement l'arc de cette ancienne porte. Il en résultat la voûte indiquée ci-dessus, et le monument consacré à Quintus Vitalis fut destiné à indiquer l'époque de ce changement. Sur celle des faces carrées de cette pierre, qui faisait saillie hors le cintre de la voûte, on lit la date de 1620, et au-dessus existe le creux où avaient été enchassées les armes d'Alphonse de la Croix, évêque de Grenoble, qui avait ordonné ces ouvrages.

-1662 – MAISON RABOT – RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Dans le cadre d'une procédure entre les Frères prêcheurs et Pierre-Joseph de Rabot, un plan a été établi. Il nous permet d'apprécier l'état de conservation de la fortification ainsi que de son environnement immédiat (Figure 85).

-1730 – PLACE DE GORDES

A 30 m du décrochement qui évoque une seconde tour après celle de la Trésorerie, "on a mis au jour la base d'une troisième tour. La courtine qui la précède se trouve en retrait de près de 6 mètres à l'intérieur de l'hôtel et fut abaissée de près d'un pied (environ 32 cm) en 1730".

-1802 – PORTE VIENNOISE

Au cours de l'an XI de la République fut détruite la porte Viennoise. Champollion l'atteste dans son ouvrage de 1807 lorsqu'il traite de l'inscription qui la surmontait :

Leur texte [des inscriptions] a beaucoup souffert entre les mains de plusieurs paléographes ; et pour ne parler que de celle qui était près de l'Évêché, aucun auteur ne l'a rapportée telle qu'elle existait il y a cinq ans.

L'inscription n'a pu disparaître que lors de la destruction totale de la voûte ainsi que de l'entablement qui lui servait de support. Elle avait été copiée au préalable par Berriat Saint-Prix juste (hauteur des lettres de 4 pouces).

En ce 24 septembre 1802, alors que la voûte seule était concernée par les travaux d'agrandissement de la voirie, la tour dite de l'Évêché s'écroula. Le commissaire en charge relate cet événement au préfet après s'être rendu sur place (ADI – 4V2). Suite aux déblaiements, plusieurs inscriptions antiques ont été mises au jour.

-1804 – PORTE VIENNOISE

La découverte d'éléments antiques dans l'enceinte antique, ou plutôt "dans le massif de la tour qui flanquait la porte Viennoise" (Champollion 1807, p.65), laisse entendre que la destruction de la tour s'est continué depuis son écroulement et déblaiement deux ans plus tôt. Ces découvertes – nombreuses inscriptions et sarcophage – se situent presque toutes à la fin de l'année 1804.

C'est certainement dans ce sens qu'il faut comprendre Champollion quand il évoque (p. 21) : "de ses murs, on connaît les deux tours de la porte Viennoise, dont la base de l'une existe encore à l'angle N.O. de la place Notre-Dame, et dont l'autre a été démolie en 1804". Si la date de 1802 prête difficilement le flanc à contestation²³ et qu'il paraîtrait étrange que Champollion puisse ainsi se tromper, il conviendrait plutôt de considérer que les déblaiements se sont poursuivis sur une longue période et qu'ils se seraient accompagné d'une poursuite de la destruction.

-1811 – LA TOUR NOTRE-DAME

Après la destruction de la tour dite de l'ancien passage de l'Évêché, autrement dit de la porte Viennoise, l'adjudication des travaux de déblaiement à Jayet en 1811 a permis de mettre au jour plusieurs inscriptions et éléments antiques. Deux courriers à destination de Joseph Fourier, préfet de l'Isère, permettent de prendre la mesure des conditions de la découverte, des éléments préservés ainsi que des difficultés auxquelles étaient confrontés les archéologues d'alors, en l'occurrence Champollion-Figeac (ADI – 4V2).

²³ Le commissaire qui relate les événements date son courrier de l'an XI de la République.

-1844 – CATHÉDRALE NOTRE-DAME : LA SACRISTIE

Les projets de travaux liés à la sacristie : ADI 4V9.

-1855 – CATHÉDRALE NOTRE-DAME : ÉDIFICES DIOCÉSAINS

Relations sur un ensemble de travaux effectués dans le palais épiscopal : ADI 4V9.

-1859 – PORTE TRAINÉ

Pilot de Thorey évoque en 1860 (p.390) la découverte d'une inscription – et pas des moindres, celle qui mentionne la *Quadragesima Galliarum* – au niveau des fondations de la porte Trainé.

-1886 – RUE LAFAYETTE

Hippolyte Müller mentionne dans ses fiches un « mur romain » près de chez Drevet libraire 14 » en 1886. Sans autre indication, il paraît impossible d'apporter le moindre éclairage sur ce mur. Tout au mieux, sa localisation rue Lafayette pourrait le rapprocher de l'enceinte.

-1889 – PALAIS DE JUSTICE

Rénovation complète du Palais de Justice qui engendra, en raison du nivellement du terrain, la destruction totale de l'enceinte antique (ainsi que d'une autre médiévale).

-1895 – PALAIS DE JUSTICE

Allmer évoque la découverte en 1895, au cours des travaux de fondation du Palais de Justice dans l'enceinte romaine, d'une inscription antique fragmentaire (Rémy 2002, n°18).

-1896 – RUE DE CUJAS

La rue a été percée suite aux travaux de dégagement du palais de justice. La courtine se présentait un peu de biais et reconnue sur une épaisseur sans parement de 3,23 m et d'une hauteur estimée à 7,50 m.

Mentionné dans coupures de journaux de l'époque, chez G. de Manteyer, notes d'H. Müller (avec schéma).

-1912 – PASSAGE TEYSSÈRE

Au début d'octobre 1912 furent détruites des bâtisses dans la cour ainsi qu'une partie de la maison Teyssère. L'enceinte antique aurait alors été vue.

Notes et schéma d'Hippolyte Müller.

-1913 - PLACE GRENETTE

Fraction de courtine qui servait de fond au cinéma "La Familia" (Rémy et Jospin 2006, p. 105). On ignore tout des conditions qui firent ressortir cette information.

-1915 - N°4 RUE RENAULDON

Entre le 15 et le 20 février 1915, des travaux d'installation de tout à l'égout ont amené les maçons à creuser l'enceinte pour en permettre l'installation au n°4 rue Renauldon.

Mesures : 0,35 m sous le sol. L'épaisseur n'a pas été appréhendée.

Hippolyte Müller mentionne ces travaux et en propose un schéma.

-1921 - N°1 RUE RENAULDON

La section de courtine qui a été mise au jour au n°1 de la rue est localisée dans l'allée de l'immeuble. Si nous ignorons la longueur dégagée, elle a été mesurée sur 2,50 m d'épaisseur.

Hippolyte Müller mentionne cette découverte dans son ouvrage sur *Les origines de Grenoble* en 1930 (p. 461).

-1922 - RUE BERLIOZ

Les travaux effectués rue Berlioz du 4 au 9 juin 1922, l'édification de colonnes en ciment armé, ont permis de dégager l'enceinte dans toute la rue jusqu'à la tour de la Trésorerie. Elle a été dégagée à 0,30 m de profondeur sous la chaussée et observée sur 2 m de profondeur et 2,50 de largeur.

Une description accompagne ces maigres données. La maçonnerie est composée de chaux grasse, briques pilées, gros galets ainsi que des fragments rocheux.

Mentionné dans les notes d'Hippolyte Müller accompagné de schémas.

-1924 - RUE BERLIOZ

Dans ses fiches, Hippolyte Müller mentionne la découverte entre le théâtre et le palais de justice, lors de l'agrandissement de la scène, de l'enceinte en août 1924. Elle faisait alors 4 m d'épaisseur. Il associe à ses remarques des schémas.

-1924 - RUE GUY PAPE

Un tronçon a été dégagé du côté du théâtre, il mesurait 4 m d'épaisseur pour une longueur observée de 4,50 m.

-1928 – PLACE NOTRE-DAME

Dans *Le Dauphiné* du 12 août 1928, il est question de l'enceinte mise au jour au niveau de la place Notre-Dame lors de l'établissement d'un W.C.

Dans ses notes, Hippolyte Müller évoque cet article et propose de corriger l'indication d'une largeur de 4,50 m proposée par Drevet en lui substituant une épaisseur de 2,50 m.

-1928 – RUE BERLIOZ

Ouverture d'une fenêtre pédagogique au-dessous de la tour de la trésorerie. Cette valorisation fait suite aux travaux qui ont permis le dégagement de l'enceinte.

-1929 – GRANDE-RUE

Il est question, au n°20 de la Grande-Rue, du dégagement d'une portion de courtine en 1929 sans parement et mesurée sur 3,30 m de hauteur et 2,60 à 2,90 m d'épaisseur (sans parement).

Cette découverte est localisée à l'angle de la Grande-Rue et la place Grenette.

-1931 – PLACE SAINTE-CLAIRE

Lors de la réalisation d'une tranchée en janvier 1931 sur la place Sainte-Claire – à l'angle de la place Sainte-Claire et la rue Alphand –, l'enceinte a été découverte ainsi que le rappelle Hippolyte Müller dans ses fiches.

Ce dégagement d'importance a permis de mettre au jour pas loin de 41 m de courtine avec le départ d'une tour localisée « à la hauteur de la façade de la halle ».

-1936 – JARDIN DE VILLE – ÉCOLE MATERNELLE

C'est une tour qui est mentionnée à environ 30 m au sud de la tour de la Prévôté. Haute d'environ 4,5 elle a été préservée lors de l'installation de l'école maternelle.

-1936 – RUE DE LA PAIX

L'enceinte a été vue lors de travaux à environ 10 m de l'angle de la rue Auguste Gaché et de la rue de la Paix. Elle a été mesurée sur 3 m de largeur sans qu'on dispose d'indication sur la présence d'un parement ou sa profondeur observée.

-1939 – PLACE DE GORDES

Pas loin de 10 m de courtine ont été observés en parallèle du grillage de clôture.

-1939 – JARDIN DE VILLE

De la même façon, 10 m de courtine sur 5 m de hauteur qui ont été dégagés lors de la destruction des toilettes publiques. Aucune trace de parement n'est cependant à signaler.

-1949 – RUE CUJAS

En octobre, lors de l'installation d'un transformateur, la courtine a été observée sur 3,20 m de haut pour une longueur de 5,50 m et une épaisseur de 4 m.

Au n°1, le mur de clôture de l'immeuble s'appuie contre l'enceinte (sans parement).

-1950 – RUE BERLIOZ

La courtine d'une épaisseur de 4 m a été mise au jour du côté du théâtre, en travers de la chaussée.

-1962 – RUE DE LA RÉPUBLIQUE : DÉGAGEMENT DE LA FORTIFICATION

Suivant l'objectif de prolonger la rue de la République au-delà de la rue Lafayette, tout un îlot devait être détruit, y compris l'enceinte antique que l'on savait en cet endroit ainsi que le rappelle Girard dans son rapport en 1963 : « La municipalité de Grenoble a bien voulu voter un crédit pour faire des sondages au pied de ces remparts et une tranchée a été faite à l'extérieur côté fossé ».

Trois tours ont été dégagées pour un ensemble de 65 m. Les courtines entre deux tours mesuraient 24,40 m et 22 m pour des tours d'un diamètre de 7,30 et 7,80 m. L'enceinte était assez bien conservée sur près de 4 m de hauteur sur tout son parcours (et plus encore au niveau de la tour à proximité de la rue Lafayette).

Les descriptions sont assez rares par les observateurs mais Raymond Girard prit la peine de préciser au mieux son objet :

Le rempart présente un parement assez bien conservé de moellons taillés et assisés. La maçonnerie est hourdée dans ce mortier de ciment romain extrêmement solide fait de chaux grasse et de briques concassées. Les courtines ont à peu près 4,40 m d'épaisseur dans la partie basse. Le parement extérieur est sensiblement vertical jusqu'aux fondations. Le mur est fondé sur de grosses dalles de pierres plates posées sur le gravier à 4 m de profondeur par rapport au sol actuel. Ces dalles font saillies d'environ 50 cm sur le parement. Par contre, la partie basse des tours, sur 2 m de hauteur, présente une surépaisseur de 20 cm terminée en glacis. De plus, le fond du fossé en avant des tours présente un massif de maçonnerie. A droite de la tour centrale se voit une ancienne porte qui a été bouchée. (Girard, 1963)

-1963 – RUE DE LA RÉPUBLIQUE : FOUILLES ET RELEVÉS

Après la destruction de la portion dégagée de courtine avec tours, une opération archéologique consistant en un relevé des coupes s'est tenue sous la direction d'Aimé Bocquet du 14 octobre au 3 novembre.

-1967 – SAINT HUGUES

Un sondage effectué au chevet de Saint-Hugues a permis de mettre au jour une tour.

-1986 – PLACE SAINTE-CLAIRE

Au n°16, 6,50 m de courtine dans la cave de l'immeuble (détruit) ont été dégagés.

-1988 – N°9 RUE CHENOISE

Des travaux effectués à l'arrière du bâtiment dont permis de mettre au jour un élément de courtine ainsi qu'une tour.

Aucun rapport connu.

-1989 – SAINT HUGUES

La courtine a servi d'appui au mur nord de l'église Saint-Hugues. En 1989, les fouilles d'Alain de Montjoye ont permis de dégager un tronçon avec son parement intact (haut. 6,70 m / long. 5 m). Le fossé était à peine à 60 cm du mur. Ces travaux s'inscrivent dans l'entreprise de rénovation du Jardin de l'Évêché achevés en 2011.

-1989 – PLACE NOTRE-DAME

Dans le cadre de l'installation de la deuxième ligne de tramway, l'opération archéologique sur la place Notre-Dame a permis de mettre en évidence l'enceinte assez bien conservée sur ses deux parements, une tour, une poterne ainsi les fondations de la tour de la porte viennoise.

-1991-1996 – PLACE NOTRE-DAME

Fouille des niveaux archéologiques en lien avec l'enceinte, sa relation avec les bâtis antérieurs et postérieurs ainsi que le fossé.

-1994 – CHEVET DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME

Mise au jour d'un tronçon de l'enceinte antique qui apparaît décalé par rapport à l'axe longitudinal de la cathédrale. Conservé sur près de 5 m de hauteur, le chevet prend appui sur lui.

Sous le sol, sur environ 2 m, la maçonnerie paraît mieux préservée et son parement a été observé sur quelques assises.

-2002 – CHEVET DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME

Fouille qui permet notamment de dégager à nouveau les vestiges observés en 1994 au même endroit.

INVENTAIRE DES PLANS

1. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

PLANS GÉNÉRAUX DE L'AGGLOMÉRATION

- **1 FI 334** : « Le portrait de la ville de Grenoble » de 1842 d'après un original daté de 1536. Il s'apparente à un vue cadastrale avec le tracé de l'enceinte antique nettement visible.
- **1 FI 2030** : Plan en vue zénithale, copie d'un original du XVI^e sur lequel l'enceinte antique apparaît ruinée et un projet de nouvelle fortification est tracé.
- **1 FI 2032** : Plan en vue zénithale de 1776 par Lomet fils.
- **1 FI 2059** : « Trace du rempart romain dressé par M. le Dr. Flandrin » daté de 1938
- **1 FI 2096** : identique à 1 FI 2030
- **1 FI 2104** : « Plan du siège de Grenoble en 1590 » copie du bas-relief représenté sur le tombeau de Lesdiguières. Tous les éléments défensifs sont représentés de la même façon. On discerne bien le tracé de l'enceinte antique.

PLANS DE QUARTIERS & BÂTIMENTS

- **1 FI 251** : plan du quartier Notre-Dame avec rues projetées pour améliorer les circulations. Le passage de la porte viennoise est visible.
- **1 FI 252** : « plan des Bâtiments du Palais Épiscopal et du Chapitre de Grenoble ». Plan masse sur lequel on distingue les courtines et tours antiques ainsi que leur épaisseur de la porte à la place des Tilleuls.
- **1 FI 256** : « plan en détail des Bâtiments du Chapitre » avec projet de rue à percer depuis la place des Tilleuls au travers de l'enceinte jusqu'à la rue des Beaux Tailleurs.
- **1 FI 768** : Plan de la « première Présidence ». On distingue au fond du jardin un mur (?) au tracé très irrégulier.
- **1 FI 2109** : « Plan des Bâtiments du Palais Épiscopal et du Chapitre de Grenoble déposé au Greffe du Bureau des Finances en 1788 ». Sous forme de plan masse, on distingue nettement les maçonneries antiques.
- **1 FI 2179** : Document de l'An 11 où sont représentées les tours de la porte Viennoise.
- **4 N 3/8** : Parmi la documentation, un plan du 1^{er} étage du palais de Justice avec, de visible, la tour des archives qui fossilise certainement une tour antique et le projet de percement de la rue de Cujas.

- **4 V 2** : Parmi la documentation :
 - Un plan présente le détail de la porte Viennoise dans le cadre d'un « projet d'agrandissement de la Place Notre Dame ».
 - Un croquis côté de l'intérieur de la tour sud de la Porte Viennoise
 - Un croquis côté qui présente une tour de la porte en plan et en élévation.
- **4 V 9** : Dans le dossier concernant « l'exhaussement de la porte de la sacristie », on trouve deux plans :
 - L'un de 1844 où est représentée une grande maçonnerie contre laquelle est appuyé le chevet de l'église.
 - L'autre propose une échelle plus grande avec une représentation de tous les bâtiments du Palais Épiscopal (à mettre en lien avec un autre plan où l'on distingue la nouvelle sacristie projetée qui implique la destruction de l'enceinte)

2. ARCHIVES MUNICIPALES DE GRENOBLE

PLANS TERRIERS

- **CC 514** : Plan de 1704 avec plusieurs indications des « anciens murs de la ville ».

PLANS DE QUARTIERS

- **1 O 146** : Plan du percement de la rue de Cujas.
- **4 M 345** : Plan de l'appartement Gagnon

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

1. ARCHIVES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE

- **Fond Thévenon** : ce fond constitue une source intéressante d'informations en partie pour les quelques photos qui y sont conservées (dont quelques unes sont présentées dans ce rapport).

2. ARCHIVES MUNICIPALES DE GRENOBLE

- **3 FI 30** : lot de 19 photographies liées à la destruction de l'enceinte le long de la rue de la République dans les années 1960.

3. ARCHIVES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

- **Archives A. de Montjoye // 00418** : Ensemble de clichés de J. Debelmas de 1963 concernant le tronçon d'enceinte dégagé rue de la République.
- **Rapport d'opération d'Aimé Bocquet** : Rue de la République

INVENTAIRE DES ARCHIVES MANUSCRITES

1. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

- **4 V 2** : Dossier concernant la tour de l'Évêché : tour de la porte Viennoise en l'an 11.
- **4 V 9** : Dossier relatif à divers travaux pratiqués dans le palais épiscopal.

2. ARCHIVES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE

Le fond Thévenon présente un réel intérêt par son apport documentaire. Outre les photographies anciennes mentionnées précédemment, ce fond comprend un certain nombre de documents de travail de Pierre Thevenon.

3. ARCHIVES DU MUSÉE DAUPHINOIS

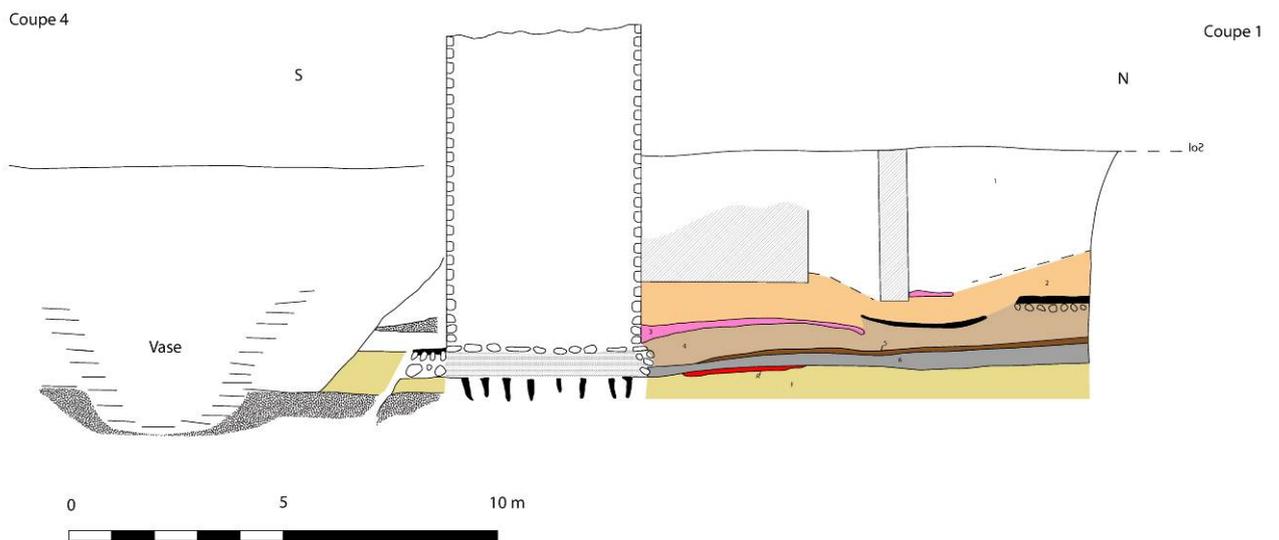
Le fond conservé au Musée dauphinois concerne exclusivement les notes sur fiches individuelles d'Hippolyte Müller. Les informations y sont cependant parfois maladroites et insuffisantes.

ANNEXES

ANNEXE 1 – ABRÉVIATIONS

- ADI – Archives départementales de l'Isère
- AMG – Archives municipales de Grenoble
- BMG – Bibliothèque municipale de Grenoble
- NGF – Nivellement général de la France

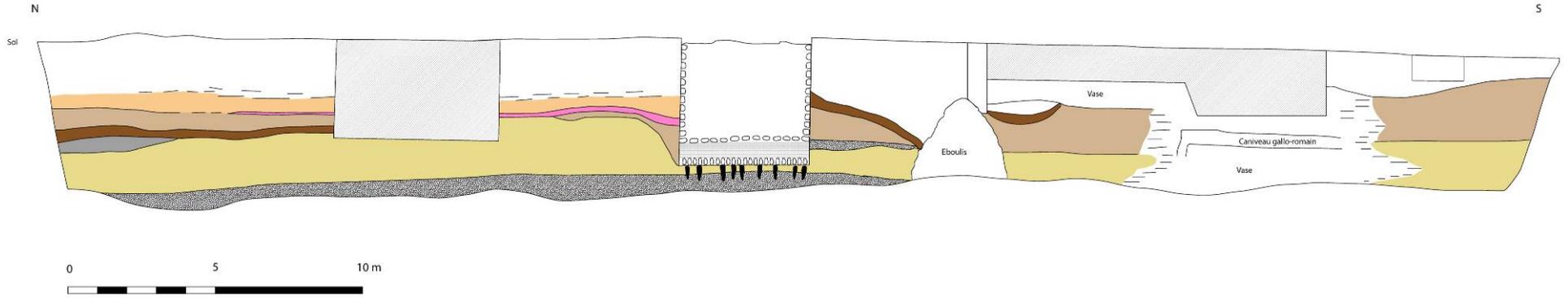
ANNEXE 2 – COUPES 1 & 4 (A. BOCQUET) – 1963 - D.A.O. : Y. BONFAND



- 1. Remplissage récent
- 2. Remplissage ancien avec «tegulae»
- 3. Mortier rose
- 4. Remplissage ancien avec tuiles briques et céramiques
- 5. Terre organique avec céramiques-tuiles-briques-charbon de bois
- 6. Gravier sableux plus ou moins lité
- F. Limon plus ou moins sableux
- A. Couche mince de céramiques tuiles-briques et charbons de bois
- B. Sol de mortier rose feuilleté
- C. Sol de mortier rose au dessus d'un blocage
- D. Couche à charbon de bois et tuiles

ANNEXE 3 – COUPE 3 (A. BOCQUET) – 1963 - D.A.O. : Y. BONFAND

Coupe 3



- 1. Remplissage récent
- 2. Remplissage ancien avec «tegulae»
- 3. Mortier rose
- 4. Remplissage ancien avec tuiles briques et céramiques
- 5. Terre organique avec céramiques-tuiles-briques-charbon de bois
- 6. Gravier sableux plus ou moins lité
- F. Limon plus ou moins sableux
- A. Couche mince de céramiques tuiles-briques et charbons de bois
- B. Sol de mortier rose feuilleté
- C. Sol de mortier rose au dessus d'un blocage
- D. Couche à charbon de bois et tuiles

ANNEXE 4 - PLAN DE 1662

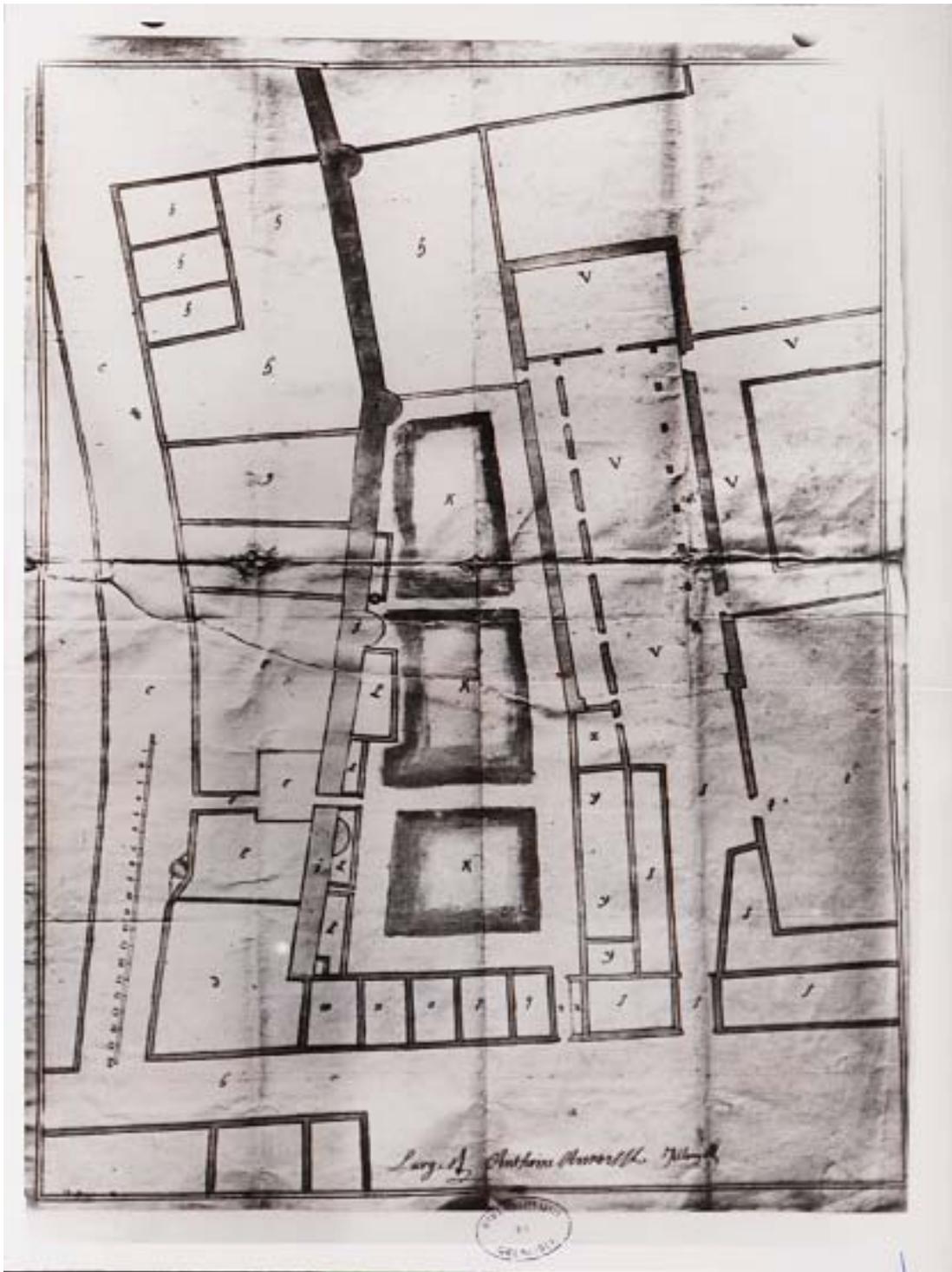


FIGURE 85 - PLAN DE 1662 - ARCHIVES BMG

ANNEXE 5 – VUE DE L'ENCEINTE AVEC SES DEUX AJOUTS MÉDIÉVAUX

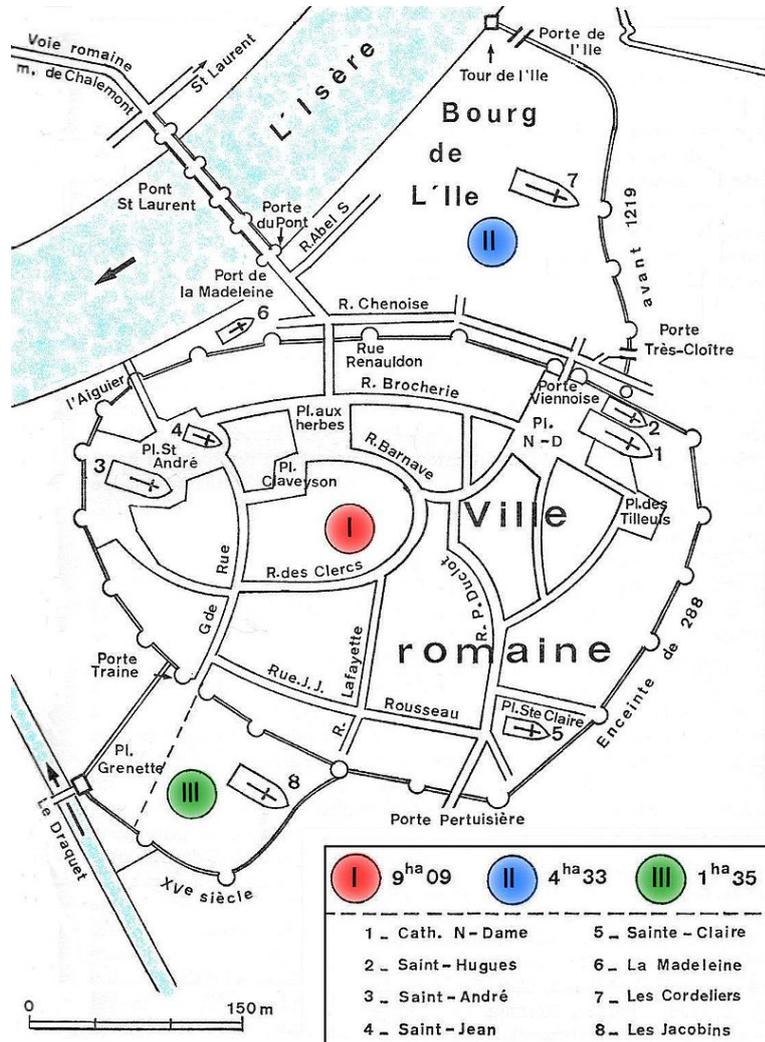


TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation de l’agglomération de Grenoble	8
Figure 2 – Localisation du centre de Grenoble	9
Figure 3 – Localisation du centre ancien de Grenoble.....	10
Figure 4 – Tracé de l’enceinte du III ^e siècle d’après D. Chancel & J.-L. Paris - Rémy et Jospin 2006, p. 37... 14	14
Figure 5 – Extrait de l’ouvrage de Pompeius Laetus (Livre 2) – Source Google books	17
Figure 6 – Dessins des portes Viennoise et Traine - XVI ^e siècle - Manuscrit d’Etienne Barlet ; Coll. Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris	18
Figure 7 – Dessins des portes Viennoise et Traine - XVI ^e siècle – Antiquités de Vienne en Dauphiné et de quelques autres ville de la province, Manuscrit de Pierre Rostaing, coll. BNF Paris, n°9910	18
Figure 8 – Vues de l’enceinte dégagée avant sa destruction - Clichés Debelmas	20
Figure 9 – Vues de la portion préservée après destructions - Clichés Bocquet (1963)	21
Figure 10 – Elément de courtine conservé au niveau de la place Sainte-Claire - ?.....	21
Figure 11 – Tracé restitué de l’enceinte le long de la rue de la République – Source ?, archives personnelles de J.-P. Jospin.....	22
Figure 12 – Plan cadastral du centre ancien – Parcelles prospectées en sous-sol ou en hauteur – Source Géoportail ; D.A.O. Y. Bonfand	26
Figure 13 – Plan cadastral du secteur Notre-Dame – Source cadastre.gouv.fr.....	27
Figure 14 – Plan d’évacuation - Cathédrale Notre-Dame	28
Figure 15 – Cathédrale, local technique – Photogrammétrie (vue en contreplongée depuis l’Est et vue zénithale) & photographie	28
Figure 16 – Parvis Saint-Hugues – Mur est.....	29
Figure 17 – Parvis Saint-Hugues - Parement de l’enceinte antique (talon arrière de tour) – D.A.O. : Y. Bonfand	29
Figure 18 – Musée de l’Ancien Évêché –Crypte archéologique – enceinte antique.....	30
Figure 19 – Plan d’évacuation du Musée de l’Ancien Évêché – Rez-de-chaussée.....	30
Figure 20 – Musée de l’Ancien Évêché - Rez-de-chaussée – enceinte antique.....	30
Figure 21 – Musée de l’Ancien Évêché - Rez-de-chaussée – Détail (parement)	30
Figure 22 – Plan cadastral de la rue Chenoise – Source cadastre.gouv.fr	31
Figure 23 – Place Notre-Dame – Vue sur la maison aux colonnes (n°6) et la tour de Clérieux	32
Figure 24 – n°4 place Notre-Dame – Mur est de la salle	32
Figure 25 – n°4 place Notre-Dame – Salle du fond	32
Figure 26 – n°4 place Notre-Dame – Détail du parement.....	32
Figure 27 – Tour de Clérieux – Représentation sur jeton de nécessité	32
Figure 28 – Plan cadastral – Parcelle 24	32
Figure 29 – Parcelle 24 – Mur du fond de la cave.....	32
Figure 30 – Parcelle 24 : Vue de l’hôtel particulier – Cave visitée en contrebas à droite	32
Figure 31 – n°6 place Notre-Dame - Banchée visible dans le blocage	33
Figure 32 – Plan cadastral – Parcelles 18 & 69	34
Figure 33 – Impasse Brocherie – Parcelle 69	34
Figure 34 – 9 rue Chenoise – l’Amphitryon – Source : site internet du restaurant	36
Figure 35 – 9 rue Chenoise – Extrait du panneau de valorisation dans la rue Chenoise	36
Figure 36 – 9 rue Chenoise – Local à poubelle (mur dans la poursuite de celui de la parcelle 69).....	36
Figure 37 – 13 rue Chenoise – Mur irrégulier	37
Figure 38 – 13 rue Chenoise – Mur irrégulier	37
Figure 39 – 2 rue du Palais – Parcelle 22 : localisation des caves.....	37

Figure 40 – Plan cadastral de la rue Madeleine – Source cadastre.gouv.fr	38
Figure 41 – Extrait de <i>L’Avenir de l’Isère</i> du mercredi 17 septembre 1890 ; n°2213	39
Figure 42 – Plan cadastral de l’ancien palais de justice – Source cadastre.gouv.fr	39
Figure 43 – Ancien Palais de Justice – Maçonnerie dans le sous-sol	39
Figure 44 – Plan cadastral de l’ancien palais de justice – Source cadastre.gouv.fr	40
Figure 45 – Plan cadastral de l’ancien Hôtel de Lesdiguières – Source cadastre.gouv.fr	41
Figure 46 – Hôtel Lesdiguières - Photogrammétrie de la tour de la Trésorerie	42
Figure 47 – Plan cadastral : Place de Gordes ; Groupe scolaire ; Grande Rue – Source cadastre.gouv.fr	43
Figure 48 – 2 place de Gordes – Niche avec blocage antique - Combles.....	45
Figure 49 – 2 place de Gordes, sous sol – Parement de l’enceinte.....	45
Figure 50 – 2 place de Gordes – Relevé de la niche – D.A.O. : Y. Bonfand.....	45
Figure 51 – 2 place de Gordes – Vue en plan (croquis côté) de la niche vis –à-vis de la lucarne - D.A.O. : Y. Bonfand	45
Figure 52 – 2 place de Gordes – Vue en plan des structures au rez-de-chaussée et sous-sol (orthophotographie)	45
Figure 53 – 2 place de Gordes – Orthophotographie des vestiges – Rez-de-chaussée et cave	46
Figure 54 – Plan d’évacuation de l’école maternelle	47
Figure 55 – École maternelle – extrait du cadastre	47
Figure 56 – École maternelle – fenêtre pédagogique (flèche noire indique la grille)	48
Figure 57 – École maternelle – Relevé de la fenêtre pédagogique : P. Santon ; DAO : Y. Bonfand	48
Figure 58 – École maternelle – Mur courbe.....	48
Figure 59 – École maternelle – Mur courbe (détail)	48
Figure 60 – École maternelle – Plan et détail avec le vide sanitaire qui se poursuit tout le long du bâtiment – Source : AMG – 4 M 240.....	48
Figure 61 – École maternelle – Orthophotographie du mur courbe.....	49
Figure 62 – École maternelle – Relevé du mur courbe : P. Santon & Y. Bonfand ; D.A.O. : Y. Bonfand.....	49
Figure 63 – Jardin de ville – éléments de courtine visible au-dessus de l’école maternelle – Orthophotographie.....	50
Figure 64 – Jardin de ville – Mise au jour de la courtine lors de la destruction des toilettes publiques.....	50
Figure 65 – Jardin de ville – Mise au jour de la courtine lors de la destruction des toilettes publiques.....	50
Figure 66 – 4 place de Gordes.....	51
Figure 67 –Appartement Gagnon – Treille de Stendhal	51
Figure 68 – Plan cadastral : Grande-Rue ; rue Jean-Jacques Rousseau ; rue Lafayette – Source cadastre.gouv.fr	52
Figure 69 – n°23 Grande Rue - Maçonnerie dans le sous-sol, derrière les étagères	54
Figure 70 – Parcelle 17 – Mur du fond de l’ancien cinéma – Source BMG.....	54
Figure 71 – rue Lafayette – Tour et courtine antiques (état actuel).....	54
Figure 72 – rue Lafayette – Tour et courtine antiques (avant les dégâts de la restauration)	54
Figure 73 – rue Lafayette – Photogrammétrie en cours – Vue en plan de la tour	54
Figure 74 – Plan cadastral : Sainte-Claire – Source cadastre.gouv.fr.....	55
Figure 75 – Plan cadastral : Rue Auguste Gaché – Source cadastre.gouv.fr	56
Figure 76 – Cadastre de 1810 – Source AMG ; D.A.O. Y. Bonfand	57
Figure 77 – Carte postale "Le Vieux Grenoble", place des Tilleuls, n°9 (Cliché Oddoux) - Archives BMG....	58
Figure 78 – Plan cadastral : secteur des Tilleuls – Source cadastre.gouv.fr.....	58
Figure 79 – Secteur Notre-Dame, place des Tilleuls – Source Google Earth	58
Figure 80 – Grenoble, tracé de l’enceinte d’après la prospection et les sources – Source Géoportail ; D.A.O. : Y. Bonfand	59
Figure 81 – Lieux de découverte des inscriptions	60

Figure 82 – Datation et dénombrement des inscriptions provenant des fondations des portes antiques...	61
Figure 83 – Musée de l'Ancien Évêché - Mortier de tuileau avec joints tracés au fer en parement	62
Figure 84 - Musée de l'Ancien Évêché - Développé de la tour - Source : Baucheron, Gabayet 1998 - D.A.O. : Y. Bonfand	63
Figure 85 – Plan de 1662 - Archives BMG	79